



«L'agriculture suisse –
la plus-value ça se cultive
Rapport de situation 2011»



«L'agriculture suisse –
la plus-value ça se cultive
Rapport de situation 2011»





Sommaire

4

Avant-propos	6
Résumé	7

Partie A: Situation de la production et du marché en 2011

A1 La production agricole en 2011	10
Figure 1: Précipitations mensuelles (2007 – 2011)	10
Figure 2: Température moyenne mensuelle de l'air (2007 – 2011)	11
Figure 3: Evolution des producteurs de pommes de terre (1975 – 2011).....	12
Figure 4: Quantité de lait par canton en 2010	15
A2 Les comptes économiques de l'agriculture	18
Tableau 1: Comptes économiques de l'agriculture (2000 – 2011)	16
A3 Situation des revenus et analyse de la gestion des exploitations	19
Tableau 2: Du revenu agricole à la modification des fonds propres.....	19
Tableau 3: Formation moyenne de fonds propres (2001 – 2010).....	19
Tableau 4: Du revenu agricole au revenu du travail.....	19
Figure 5: Evolution du revenu agricole et du revenu du travail (2001 – 2011)	20
Figure 6: Revenu du travail et salaires de références (2000 – 2011)	20
Tableau 5: Solidité des exploitations agricoles	21
Tableau 6: Liquidités: trésorerie nette globale	22



Partie B: L'agriculture suisse – la plus-value ça se cultive

B1 Les attentes de la société à l'égard de l'agriculture	26
Figure 7: Types d'attentes au sein de la population suisse	26
Figure 8: Diversité des potentiels de demande	27
B2 L'agriculture multifonctionnelle	28
B3 Production de qualité	29
Figure 9: La qualité satisfait des besoins à plusieurs niveaux.	31
B4 Le succès de la multifonctionnalité	32
Tableau 7: Evolution des objectifs pour l'agriculture.	33
B5 Coûts et financement	33
Figure 10: Dans quelle mesure la Confédération doit-elle soutenir l'agriculture?	34
Figure 11: Les dépenses annuelles pour l'agriculture et leur part dans les dépenses totales de la Confédération, des cantons et des communes (1990 – 2009)	34
L'Etivaz: La plus-value comme tradition	35
B6 Une plus-value optimale	36
Dindes à l'engrais: manger de la viande sans mauvaise conscience	38
B7 Conclusion	41
Des chips de la région	43

Impressum

Collaboration au rapport de situation	46
--	-----------



Avant-propos

6

La fillette se trouve devant le rayon des friandises, une pièce de deux francs dans la main. Que de choix, pas facile de se décider! Du chocolat ou des oursons gélifiés? La fillette aimerait prendre les deux. Les enfants ne sont pas les seuls à connaître ces dilemmes. Tout au long de notre vie, nous devons prendre des décisions. La vie ne cesse de nous montrer que tout n'est pas possible, et que chaque décision entraîne son lot de conséquences. Il en va de même pour l'agriculture suisse.

Des consommateurs aux familles paysannes, en passant par les politiciens et les négociants intermédiaires, tout un chacun exprime d'autres attentes et souhaits à l'égard de l'agriculture. Ce ne sont pas que les attentes des groupes qui sont diamétralement opposées, mais aussi les décisions prises par chacun d'entre eux. A titre d'exemple: aux urnes, le consommateur décide de durcir les lois sur la protection des animaux, parce que le bien-être des animaux lui tient à cœur et que, de par ses valeurs, il estime que les animaux de rente devraient aussi vivre décemment. Cela vient toutefois enchérir la production. Pas de problème pour le consommateur respectueux des animaux et économe car, après un bref voyage, il passe la frontière où tout coûte un peu moins cher. Peu importe dans quelles conditions l'animal a été élevé. La plus-value demandée à l'origine ne résiste pas à la recherche du prix le moins cher. Beaucoup de consommateurs ne consentent que dans une mesure très restreinte à payer de leur propre poche la totalité des prestations supplémentaires. De ce fait, le marché ne suffit à rétribuer que partiellement bon nombre de ces attentes, ce qui contraint l'Etat à participer à leur financement.

Allons à la campagne! Au cours d'une balade en passant par prés et champs, un banc invite à une petite halte. Le regard embrasse un magnifique paysage. A quoi ressemblerait-il si les paysannes et paysans ne façonnaient pas les champs au quotidien? Etant donné que le paysage constitue un bien public, il n'y a, à vrai dire, personne qui soit disposé à en payer le prix.

Les plus-values de ce genre sont financées au moyen des paiements directs. Ces derniers connaissent de profondes mutations à l'heure actuelle et sont l'objet de vives controverses quant à leur orientation future: vers davantage d'écologie et de protection des animaux ou davantage de compétitivité? Vers davantage de soutien à la production en plaine ou pour le maintien des structures dans les régions de montagne? Ou, en général, vers une réduction des paiements directs afin de faire avancer l'évolution des structures? Comme d'habitude lorsqu'il s'agit de l'agriculture, les avis s'avèrent très partagés.

L'agriculture suisse apporte une plus-value – le présent rapport de situation explore ce thème dans le détail. Il montre qui exprime quelles exigences à l'égard d'une agriculture productrice, quelles revendications peuvent être concrétisées, et ce que signifie la notion de multifonctionnalité. Dans la situation économique actuelle, il est essentiel que les consommateurs, les contribuables et les politiciens voient, reconnaissent et soutiennent la plus-value de l'agriculture suisse.

Au final, nous choisissons ce qui nous apporte une utilité supplémentaire. A l'instar de la fillette au magasin, qui choisira peut-être le chocolat parce qu'il y a un autocollant en prime. Des sondages montrent que la population suisse souhaite une agriculture productrice et des revenus adéquats pour les familles paysannes. Donnons aux paysannes et paysans les conditions cadres nécessaires à cet effet et arrêtons de demander sans cesse le beurre et l'argent du beurre.

Hansjörg Walter

Président

Union Suisse des Paysans

Jacques Bourgeois

Directeur

Union Suisse des Paysans



Résumé

L'agriculture apporte une plus-value. Le présent rapport de situation explore tous les aspects de cette affirmation. L'économie agricole suisse n'est pas sans controverses. Trop chère, trop renfermée sur elle-même, pourvue d'une structure trop petite, pas assez concurrentielle. La Suisse, pauvre en matières premières et disposant d'une surface réduite, est par nature un pays d'importations. Il est acquis que nous pouvons acheter partout dans le monde. Aujourd'hui, environ 40% de nos besoins en produits alimentaires et en matières premières agricoles sont couverts avec des produits d'importation. Pourtant, la population et le Parlement soutiennent les paysans suisses et leurs produits. Rien d'étonnant en vérité: en Suisse, on ne badine pas avec l'alimentation! La population accorde une grande importance à la qualité, à la sécurité, à la traçabilité et à une production durable et respectueuse de l'animal. Elle apprécie également les prestations supplémentaires liées à l'agriculture indigène. C'est l'article 104 de la Constitution fédérale qui pose la base du mandat public de l'agriculture.

Cependant, les souhaits et les exigences de la population suisse ne sont pas tous «marchands». Cela signifie qu'elle n'est pas prête à payer pour la réalisation de toutes les prestations qu'elle demande. Il s'agit ici notamment des prestations dont tout le monde profite. L'entretien du paysage rural en est un bon exemple. L'achat de produits suisses va de pair avec le «financement» de paysages variés et bien entretenus. Or, les consommateurs qui font leurs courses dans les pays voisins profitent aussi de la belle campagne suisse. Une partie de cette prestation doit donc être financée par des fonds publics. C'est aujourd'hui le cas avec les paiements directs. Afin de pouvoir en bénéficier, les paysans doivent, d'une part, respecter des normes strictes en matière de protection

des eaux, de l'environnement, de la nature et du bien-être animal, et, d'autre part, satisfaire à d'autres exigences dans le cadre des prestations écologiques requises. En parallèle, ils peuvent participer à un grand nombre de programmes facultatifs, par exemple en se tournant vers l'agriculture biologique ou en adhérant au principe des sorties régulières en plein air des animaux de rente.

Pour illustrer la plus-value concrète de l'agriculture, le rapport de situation présente trois familles d'exploitants: les Raynaud, qui produisent de l'Étivaz dans le canton de Vaud (p. 35), les Ullmann et leur élevage de dindes (p. 38), et les Schneider, spécialistes de la pomme de terre (p. 43). Le rapport se penche aussi sur la question de la plus-value optimale. Qu'est-ce que les différentes parties prenantes attendent de l'agriculture suisse? Quelles pratiques faut-il encourager? Comment organiser le financement (p. 36 ss)? Les résultats du sondage montrent bien le dilemme des familles paysannes: l'économie, l'industrie et la gastronomie réclament une production concurrentielle et compétitive au niveau international. La protection de la nature et des animaux encourage les pratiques respectueuses de l'écologie et du bien-être animal, ce qui augmente cependant le coût de la production et va donc à l'encontre des intérêts mentionnés précédemment. Le consommateur aimerait bien avoir le beurre et l'argent du beurre, c'est-à-dire la garantie du respect de l'écologie et de la protection animale, mais sans déboursier plus. En substance, la partie B du rapport peut se résumer ainsi: la plus-value ne peut pas être maximisée, mais optimisée dans la mesure des différents besoins.

La partie A donne des informations sur la situation de la production et du marché pour l'année écoulée et dévoile les chiffres et les estimations concernant les exploitations

pour 2011 et 2012. Des saisons chaotiques pour lesquelles il n'a pas été possible de rétablir l'équilibre: voilà comment décrire les conditions météorologiques cette année. Le printemps très sec a été suivi d'un été humide, auquel a succédé un automne chaud. Dans l'ensemble, la première fenaison a été maigre, mais elle a été compensée par d'excellentes coupes de regain. Des mois de juin et juillet humides ont enfin apporté l'eau tant attendue, raccourcissant cependant souvent la période d'alpage. En termes de qualité et de quantité, la récolte des produits végétaux a été excellente dans l'ensemble. Les pommes de terre, les betteraves sucrières et les fruits ont même atteint des records. Pour la branche porcine et la filière Lait, les choses n'ont pas été aussi simples. Le prix du porc ne s'est pas rétabli en 2011. La situation du lait est toujours hors de contrôle. Des quantités trop importantes ont fait baisser le prix du lait dans une telle mesure que la production ne peut plus couvrir les prix. La force du franc, qui fait pression sur les exportations, n'a rien arrangé. Durant les neuf premiers mois de 2011, les exportations de fromage ont subi un recul de 8% environ.

La valeur de la production agricole a accusé une baisse de 0,4% pour s'établir à 10,251 milliards de francs. Selon les estimations de l'Union suisse des paysans, le revenu agricole a baissé de près de 3,2% par rapport à l'année précédente. Les exploitations de la région des collines sont les plus touchées: le revenu du travail par unité de main d'œuvre familiale y a baissé de 6%. Au regard des grandes différences de revenu avec les autres secteurs d'activité, une conclusion s'impose: il est grand temps que les produits agricoles soient vendus à un prix qui corresponde à leur plus-value!



Partie A
Situation de la production
et du marché en 2011





Partie A: Situation de la production et du marché en 2011

10

L'été au printemps, l'automne en été et l'été en automne: voilà une façon à peine exagérée de résumer 2011. En définitive, ce fut une année sèche et plus chaude que la moyenne. Ces revirements météorologiques n'ont pas facilité la tâche des paysans. La première fauche est ainsi majoritairement passée à la trappe du fait de la sécheresse persistante. Dans la plupart des cas, les coupes de regain consécutives ont permis de compenser ce déficit. Les fortes pluies de fin juin à début juillet, juste au moment de la maturation des céréales, ont rendu difficile la récolte et contraint à un séchage. La trop grande humidité et le manque de fourrage ont aussi contribué à raccourcir la période d'alpage. Les végétaux ont, quand à eux, beaucoup profité de ces précipitations. Les récoltes de céréales, de betteraves sucrières, de pommes de terre, de fruits et de raisin ont été, en moyenne, exceptionnelles tant en quantité qu'en qualité. Un automne aux températures estivales

a notamment permis aux vignes de donner des fruits très sucrés. Pour les animaux de boucherie, le prix du porc, très bas comme l'année dernière, inquiète. L'Interprofession du Lait n'a pas non plus réussi à résoudre les problèmes rencontrés sur le marché du lait, ni à réduire les énormes stocks de beurre. En conséquence, les prix à la production sont restés sous pression. La valeur de la production agricole a reculé de 0,4% pour s'inscrire à 10,251 milliards de francs. La valeur ajoutée brute a baissé de 1,0% et s'est inscrite à 3,781 milliards de francs, tandis que la valeur ajoutée nette a augmenté de 4,1% et s'est inscrite à 1,651 milliard de francs, en raison d'amortissements très bas. En 2011, l'USP estime que les revenus de l'agriculture ont encore baissé de 3,2% par rapport à l'année précédente. En raison d'une légère augmentation des intérêts rémunérant les fonds propres, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale baisse de 3,7%. Selon cette estimation, les

exploitations dans la région des collines sont les grandes perdantes en 2011, leur revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale étant de 6% inférieur à l'année précédente.

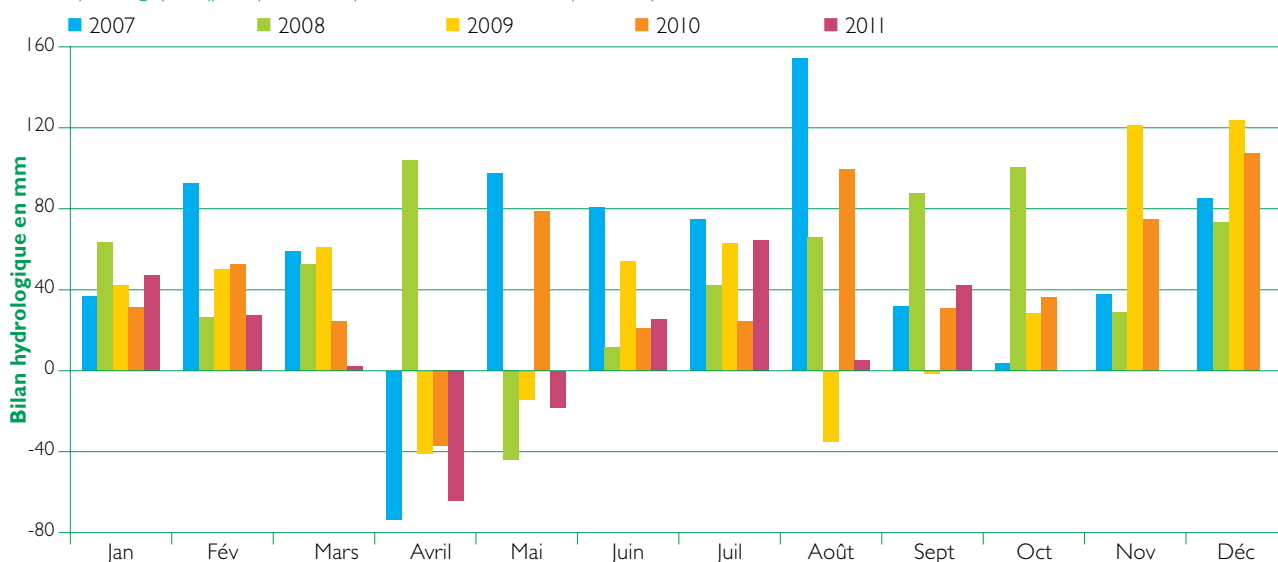
AI LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2011

Un printemps sec, un été pluvieux

Janvier et février, bien ensoleillés, étaient annonciateurs d'un printemps très sec. Jusqu'au mois d'avril, le Plateau n'a enregistré que 25 à 40% des précipitations habituelles, l'Engadine et certaines régions des Grisons n'ont même pas recueilli 20% de la pluviométrie normale (**Fig. 1**). Les températures d'avril se sont en outre déjà révélées estivales. Quelques orages à la fin du mois ont apporté un peu d'eau dans de nombreux endroits, mais pas en quantité suffisante

Figure 1: Le printemps 2011 a été très sec.

Bilans hydrologiques (précipitations après déduction de l'évaporation) de 7 stations sur le Plateau. Source: MétéoSuisse.





pour humidifier la terre desséchée. En mai, les prés des cantons du Jura, de Schaffhouse et des régions alpines du sud de la Suisse ont lentement bruni, ce qui a fait craindre aux paysans de grandes pertes en fourrage et en cultures. A la mi-juin, les orages se sont fait plus fréquents, et la situation s'est détendue dans la plupart des endroits. En juillet, de gros orages ont provoqué quelques inondations et des averses de grêle par endroits. Le temps est resté maussade et humide, avec des températures un à deux degrés en dessous de la normale saisonnière. Le mois d'août a vu le retour de la chaleur (Fig. 2) et s'est avéré beaucoup plus ensoleillé qu'à l'habitude et de nouveau trop sec dans une grande partie du pays. Un temps très estival a dominé la fin d'août et le début de septembre. Jusqu'à la mi-octobre, il a fait sec, et les températures ont été plus agréables qu'habituellement pour cette période. Une arrivée précoce de l'hiver a suivi et, après une nouvelle remon-

tée des températures et des précipitations, de grosses inondations ont frappé plusieurs régions du pays.

Une quantité de fourrage suffisante pour l'hiver

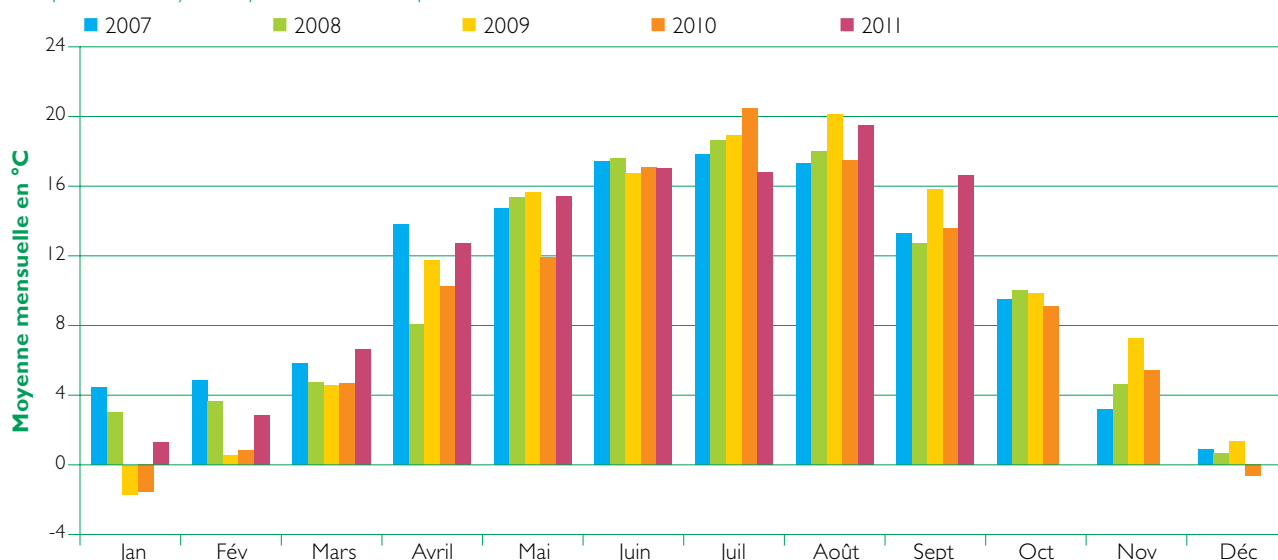
L'herbe était déjà suffisamment abondante au mois de mars, du reste fort ensoleillé, pour laisser paître les bêtes. En raison de la pluviométrie déficitaire des quatre premiers mois de l'année, certaines régions (JU, SH, versant sud des Alpes) se sont vues privées en partie, voire complètement, de la première pousse d'herbe, qui est souvent utilisée comme fourrage vert, foin ou ensilage. Le bétail n'a pourtant pas souffert de la faim, car la plupart des exploitations avaient encore des réserves de foin et d'ensilage d'herbe ou de maïs datant de 2010. En complément, les paysans ont importé du foin au printemps et au début de l'été. Environ un quart du bétail est monté à l'alpage dès la fin mai et

en juin, ce qui a désamorcé les problèmes de fourrage. La fenaison a été nettement moins importante que les autres années. Les excellentes récoltes de regain ont permis en grande partie de combler les réserves manquantes. Grâce à de très bonnes récoltes de maïs et de betterave sucrière, les quantités de fourrage disponibles pour les bovins se sont avérées suffisantes au début de l'hiver.

De bonnes récoltes céréalières

Malgré un printemps sec, le rendement des céréales s'est révélé étonnamment bon. Les moissons ont donné près de 420000 tonnes de blé panifiable, soit une augmentation de 15% par rapport à 2010, année qui avait connu une forte germination sur pied. En raison de la faible menace des maladies, les différences entre les céréales PER et Extensio ont été minimales. Dans l'ensemble, la qualité était bonne et la part de germination sur pied limitée. En raison d'un temps instable pendant

Figure 2: Un printemps chaud, un mois de juillet frais et une fin d'été chaude. Températures moyennes par mois relevées par 7 stations sur le Plateau. Source: MétéoSuisse.





la récolte, un séchage s'est imposé pour une grande quantité de céréales à leur réception. La surface de céréales panifiables a perdu 2000 hectares, passant à 82 338 hectares.

La production totale de blé fourrager avoisine les 100 000 tonnes. Cela représente une baisse notable par rapport à l'année précédente (-30%), même si les rendements atteints sont bons. L'explication: la grande part de blé germiné sur pied en 2010 (env. 50 000 tonnes), qui a été mis au fourrage. De plus, la surface de blé fourrager a perdu 150 hectares et est passée à 9 100 hectares. A l'inverse, la surface d'orge a augmenté de 300 hectares, passant à 29 250 hectares. Les récoltes ont donné quelque 185 000 tonnes, soit une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente. La qualité s'est révélée bonne, voire excellente. Après des années de recul, la surface cultivée de céréales

fourragères a pu être stabilisée, elle couvre 66 780 hectares (maïs y compris).

Le colza en hausse

La production de colza dans son ensemble a augmenté de 5% par rapport à l'année précédente et atteint 70 000 tonnes, en comptant la matière première renouvelable. L'augmentation provient, d'une part, de bons rendements et, d'autre part, d'un accroissement des surfaces de 500 hectares, ce qui les fait passer à 22 300 hectares. Les cultures PER ont atteint des rendements de 30-40 dt/ha, les cultures Extensio, quant à elles, affichent 20-30 dt/ha.

Une récolte record pour les pommes de terre

Grâce à des conditions idéales de mise en terre, un printemps sec et un été frais et humide, les pommes de terre se sont déve-

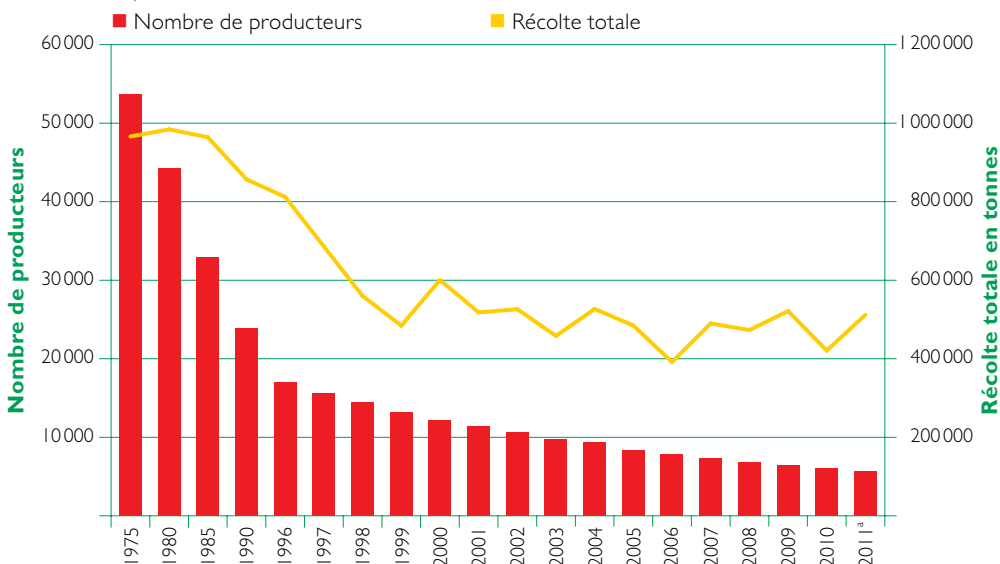
loppées au mieux. Jamais la récolte des variétés précoces ne s'était déroulée si tôt: déjà fin avril en Suisse romande! Les échantillons prélevés à la mi-août laissaient espérer un rendement 20% supérieur à la moyenne pluriannuelle. Toutes variétés confondues, le rendement par are s'est élevé à 418 kilos de pommes de terre de table en moyenne. Les calibres étaient gros, et les petites pommes de terre rares. La qualité extérieure et intrinsèque était bonne, notamment la teneur en amidon pour les variétés destinées à l'industrie. Certaines régions et certaines variétés (Agria) ont eu des problèmes de gale poudreuse et de gale pustuleuse. La surface a pris 305 ha en 2011, passant à 11 179 hectares. La branche a connu une nouvelle récolte record après celle de 2009 (Fig. 3). La demande de pommes de terre de table a été modérée, les variétés destinées à l'industrie ont eu plus de succès. Du fait de l'offre abondante, les prix étaient plus bas que ceux de l'année précédente. La contribution pour l'affouragement à l'état frais a été augmentée pour dégager le marché. Les rendements bruts ont été très bons pour les pommes de terre bio également, mais la part de pommes de terre de table bio a été assez restreinte, en raison d'une qualité insuffisante. Grâce au maintien de la demande, les prix de la plupart des variétés étaient supérieurs à ceux de l'année précédente.

La betterave sucrière tient bon

Suite à des quotas inférieurs de 10% l'année précédente, les stocks de betterave sucrière se sont complètement vidés. Pour 2011, le quota total de 232 000 tonnes a pu être approuvé. Le semis a été plus précoce que jamais. Fin mars, elles étaient en terre dans toute la Suisse. Le printemps, particulièrement sec, a sans doute contribué à la récolte record. Les betteraves sucrières ont été for-

Figure 3: Le nombre de producteurs de pommes de terre ne cesse de reculer.

Source: Swissspatat.



a 2011: estimation



cées de s'enraciner vite et profondément pour avoir assez d'humidité. La sécheresse a aussi longtemps limité le risque de maladie. En août déjà, les prélèvements d'échantillons ont indiqué des valeurs bien supérieures à celles de la moyenne des cinq dernières années et même à celles de la récolte record de 2009. La récolte a commencé mi-septembre dans des conditions idéales.

Une année houleuse pour les légumes

Les températures douces et le grand ensoleillement ont permis de fournir le marché plus tôt que d'habitude, et ce avec des produits d'excellente qualité pour toutes les cultures de plein champ ou en serre. Fin mai, le marché des légumes a connu sa plus grosse crise depuis Tchernobyl: en Allemagne, de nombreux cas de contamination par des bactéries E.Coli ont été signalés. De fausses informations sur l'origine de l'agent pathogène et une forte activité des médias ont conduit à des turbulences exceptionnelles dans le secteur maraîcher. Cela a affecté principalement les concombres, les tomates, les salades et les pousses. A cause de ventes faibles durant la saison haute et du bas niveau des prix qui en a résulté, la branche a subi de grandes pertes. Les prix sont restés bas jusqu'à la fin de la saison. Le dédommagement décidé par le Conseil fédéral pour les concombres et les tomates n'en couvre qu'une petite partie. Les conditions météorologiques ont également permis des récoltes précoces d'oignons et de carottes. La récolte, de belle qualité, devrait être plus importante que l'année précédente.

Une récolte en quantités et de très belle qualité pour les fruits

Selon les estimations, près de 138 600 tonnes de pommes de table ont été cueillies. Cela

représente 9,2% de plus que l'année passée, mais 17% de moins que la récolte exceptionnelle de 2009. Grâce à un printemps et un été chauds, la récolte a pu commencer dès la fin juillet. Pour les poires, avec 24 200 tonnes cueillies, la récolte est de 38% supérieure à celle de 2010, particulièrement maigre, mais reste malgré tout bien inférieure aux records de 2009. La récolte effective pour les fruits de table et les fruits à cidre dépasse les attentes. La qualité des pommes comme des poires est excellente. Les cerises, les pruneaux et les fraises ont également bien poussé, et la récolte a été bonne.

Une année précoce et excellente pour les vins

Les températures estivales début avril ont permis un développement précoce. La floraison des vignes s'est produite avec trois semaines d'avance. L'absence de pluie et la chaleur ont conduit à une invasion d'oïdium plus importante, mais ont empêché l'apparition du mildiou. Durant l'été, les plantes ont profité d'un état de santé parfait, même si dans certaines régions comme le Valais, elles ont souffert du manque d'eau. La grêle n'a pas fait trop de dégâts, sauf dans le canton de Zurich et dans quelques vignobles de Suisse orientale. Du fait des conditions météorologiques exceptionnelles, les vendanges ont débuté lors de la première semaine de septembre en Suisse romande. En Suisse alémanique et au Tessin, elles ont commencé mi-septembre. 2011 devrait être un millésime exceptionnel. Le degré Oechsle est très élevé, et le degré d'acidité est bas.

Le bétail de rente dans la tourmente

Le marché du bétail de rente a souffert pour trois raisons: tout d'abord, pour la deuxième année consécutive, la Confédération n'a plus

versé d'aides directes à l'exportation pour chaque tête de bétail vendue à l'étranger. Ensuite, en 2011, l'euro est passé de 1.30 franc à 1.10 franc, ce qui a fait augmenter le prix des vaches suisses à l'étranger. Les mesures d'aides de la Banque nationale, instaurant un cours plancher de 1.20 franc pour un euro, ont peu aidé. Alors qu'en 2009, 5831 animaux ont été exportés avec une aide de l'Etat, fin août 2011, seuls 248 en ont bénéficié. La demande de l'étranger est là, mais le bétail suisse est aujourd'hui trop cher. Pour finir, en raison de la baisse du prix du lait, les producteurs de lait suisses veulent déboursier le moins possible pour les jeunes vaches laitières. Au printemps, une vache laitière ne valait en moyenne plus que de 2800 francs. Malgré une légère hausse en été, le prix est retombé à 2800 francs au début de l'hiver.

Un manque de vaches de boucherie

Contrairement aux attentes des acheteurs, la sécheresse du printemps n'a pas vraiment fait augmenter l'offre de vaches de boucherie, ni sur les marchés, ni dans les abattoirs. Malgré l'agitation sur le marché du lait, le nombre de vaches abattues n'a pas vraiment augmenté. En raison de l'offre trop chère, il n'a pas toujours été possible de fournir les quantités de viande destinée à la transformation. Et les transformateurs n'étaient pas prêts à payer plus. Durant le premier semestre, les prix ont oscillé entre 5.90 et 6.50 francs le kilo poids mort (PM), alors que souvent les vaches sont surpayées sur les marchés. Les importations autorisées en continu ont calmé les marchés. Entre janvier et septembre, un total de 6600 tonnes de vaches en demi-carasses et 800 tonnes de quartiers arrières et de cuisses de vaches ont été importés. Pendant la pause estivale, les prix sont montés jusqu'à 6.80





francs par kilo. La désalpe a renforcé la pression sur les prix.

Une légère hausse pour l'offre de bétail d'étaal

Pour le bétail d'étaal, contrairement au porc, l'augmentation de la production de 1,2% entre janvier et fin août s'est à peine fait sentir. Le marché du bétail d'étaal a commencé l'année porté par une demande dynamique, mais s'est écroulé dès la deuxième moitié de janvier en raison d'une offre excessive, cependant le recul a été moins important que l'année précédente. Fin avril, le prix le plus bas de l'année a été atteint, avec 7.80 francs le kilo PM pour les taureaux et 7.60 francs le kilo PM pour les génisses. Les activités promotionnelles ont fait augmenter les abattages et les prix. De plus, le marché du bétail d'étaal a profité de la pénurie de vaches. Avec le début précoce de la saison d'alpage, l'offre s'est clairement réduite, et les prix ont augmenté plus tôt qu'à l'accoutumée. En raison d'une offre insuffisante, l'importation de 3575 tonnes d'aloiaux a été autorisée de janvier à fin septembre.

Le marché des veaux s'agite

Par rapport à l'année précédente, la production de viande de veau a augmenté de 1,3% de janvier à fin août. En raison de l'agitation sur le marché du lait et de la baisse des prix du lait, plus de veaux ont été sevrés. Les prix se sont cependant mieux maintenus que les deux dernières années. La baisse des prix a eu lieu, comme toujours, en début d'année. Du fait de la pression grandissante de l'offre et des prix, les grands distributeurs ont organisé des actions promotionnelles pour la viande de veau, stabilisant les prix à 13.50 francs le kilo PM. L'offre importante et la faible demande juste avant Pâques ont fait baisser

les prix qui ont atteint le niveau le plus bas de l'année, avec 12.30 francs le kilo PM. Les campagnes de stockage de 667 tonnes de viande de veau ont apporté la détente escomptée. Fin septembre, près de 400 tonnes étaient encore en stock. En raison d'un manque de morceaux nobles, l'importation de 75 tonnes de viande de veau a été autorisée.

Une production de porcelets trop importante

Comme l'année précédente, l'augmentation de la production s'est traduite par des effets néfastes sur le marché. Au début de l'année, l'évolution sur le marché des goretts était similaire à l'année précédente. En cohérence avec la tendance saisonnière, le prix a augmenté jusqu'à mars et s'est fixé à 7.30 francs le kilo poids vif (PV) jusqu'en avril. Le marché a ensuite changé: l'offre a augmenté, et il a été impossible d'abattre tous les porcelets. Les importants excédents ont fait baisser les prix jusqu'à fin août, où ils ont atteint 3.00 francs le kilo PV départ ferme, sans perspective d'amélioration rapide.

Une offre excédentaire de porcs de boucherie

Le grand nombre de porcelets a saturé le marché des porcs de boucherie pendant un long moment, et les prix étaient très bas. Pendant plusieurs semaines en août et en septembre, ils se situaient entre 3.10 et 3.20 francs le kilo PM. La production de viande de porc avait déjà augmenté de 5% l'année précédente. La situation ne s'est pas améliorée depuis. Au lieu de diminuer, la production a encore augmenté. A la fin août, elle était de 1,1% supérieure à celle de l'année précédente à la même époque. La baisse dans le cycle du porc dure particulièrement longtemps cette fois-ci. Jusqu'à mai, alors que la situation du

marché était encore relativement équilibrée, 1800 tonnes de porc en demi-carcasses ont été importées, ce qui correspond à 0,75% de la production suisse annuelle. Après cela, aucun contingent d'importation n'a été adjugé en raison de la surproduction.

Une hausse des ventes d'agneau

Le marché de l'agneau a été meilleur que les deux années précédentes. La diminution de la production d'agneau, l'offre étrangère limitée, les prix élevés du marché mondial et surtout les actions promotionnelles sur la viande d'agneau en Suisse ont fait augmenter les ventes. Avant Pâques déjà, les prix de l'agneau ont commencé à augmenter, passant de 9.30 à 11.60 francs le kilo PM jusqu'à début juillet. Avec un euro faible mi-août et, plus tard, le retour des bêtes d'alpage, la pression s'est accentuée sur les prix, même si, fin septembre, ils étaient encore supérieurs de près de 2.00 francs le kilo PM au niveau des prix de l'année précédente et de près de 1.00 francs le kilo PM à ceux d'il y a deux ans.

Encore plus de poulets suisses

La croissance continue de la production nationale de poulets et l'intérêt des consommateurs pour les poulets suisses se maintiennent. En 2010, la consommation de viande de poulet par personne avoisinait les 11 kilos. En 2011, elle a augmenté de 5,4%. Durant le premier semestre 2011, le nombre de poussins mis au poulailler a augmenté de 6%. La consommation de poulet a réussi à dépasser la barre de 50% de produits suisses. Un euro faible a permis une concurrence massive des produits importés, notamment perceptible dans le domaine alimentaire. Le tourisme d'achat s'est également fait sentir, cependant cela concernait plus la vente de viande étrangère.

La production d'œufs continue d'augmenter

En 2010, la production suisse d'œufs a augmenté de 4,2%, et les ventes ont été bonnes. La part des produits suisses sur la consommation globale a dépassé le seuil des 50%, ce qui n'était pas arrivé depuis des années. Avec une moyenne de 189 œufs consommés, la tendance à la consommation, légèrement positive, a continué sur sa lancée. Au chapitre des bonnes nouvelles, la filière parvient de plus en plus souvent à vendre des œufs suisses à l'industrie agroalimentaire à des prix rentables. L'effet Swissness se fait aussi sentir pour les denrées alimentaires transformées. Au début de l'année, le scandale de la dioxine dans la production allemande de volaille et de porc a soulevé un tollé dans les médias. Les produits suisses représentaient une alternative sûre pour les consommateurs.

Pas de solution en vue pour les problèmes du lait

Le problème non résolu des quantités a continué d'influencer la situation du marché du lait en 2011. Le modèle à plusieurs segments de l'Interprofession du Lait (IP Lait), qui classe le lait en segments A, B ou C, était censé déployer tous ses effets dès le début de l'année. L'augmentation de 3 centimes à partir du 1^{er} avril, décidée par l'IP Lait, qui a fait passer le prix indicatif pour le segment A à 68 centimes le kilo, avait toutes les raisons de rendre optimistes les producteurs. Mais tout au long de l'année, le renforcement toujours plus marqué du franc suisse s'est fait sentir. Les exportations de fromages ont aussi ressenti la pression, notamment pour des produits peu différenciés comme le fromage fondu et la fondue prête à l'emploi. De plus, les problèmes autour de l'Emmental se sont renforcés. Les prix et les quantités vendues

se sont progressivement effondrés. En raison de l'opposition de plusieurs organisations, le Conseil fédéral n'a rendu obligatoire qu'une partie des mesures proposées par l'IP Lait pour soulager le marché. Il n'a pas pu imposer la contribution de 4 centimes par kilo de lait sur les excédents. Seule est restée la contribution générale de 1 centime par kilo de lait visant à dégager le marché. Malgré cette nouvelle marge d'action, l'IP Lait a baissé le prix indicatif de 4 centimes le 1^{er} novembre, le faisant passer à 64 centimes par kilo de lait. Fin septembre, après cette décision, la Fédération des producteurs suisses de lait a quitté l'interprofession. Selon elle, au regard des mesures prises pour désengorger le marché et de la situation internationale stable des prix, aucune baisse des prix ne s'imposait. Vu la situation très difficile, la mise en œuvre de

la motion Aebi ou d'autres mesures similaires ont été demandées afin de mettre en place une gestion efficace des volumes.

Au final, les problèmes urgents de l'économie laitière n'ont pas pu être résolus. Des stocks de beurre croissants, la baisse du prix du lait, les problèmes rencontrés à l'exportation de fromage (et également en Suisse dans le cas de l'Emmental), ainsi que l'absence d'une gestion des volumes vont encore occuper les producteurs l'année prochaine. En raison des nombreux problèmes encore non résolus, l'IP Lait a perdu une bonne partie de sa crédibilité auprès des producteurs. La question de savoir comment concilier les intérêts de 25 000 producteurs de lait et de quelques puissants acheteurs reste entière (Fig. 4).

Figure 4: Les paysans de Thurgovie obtiennent le plus de lait par exploitation.

Sources: TSM Sàrl, USP Statistique.

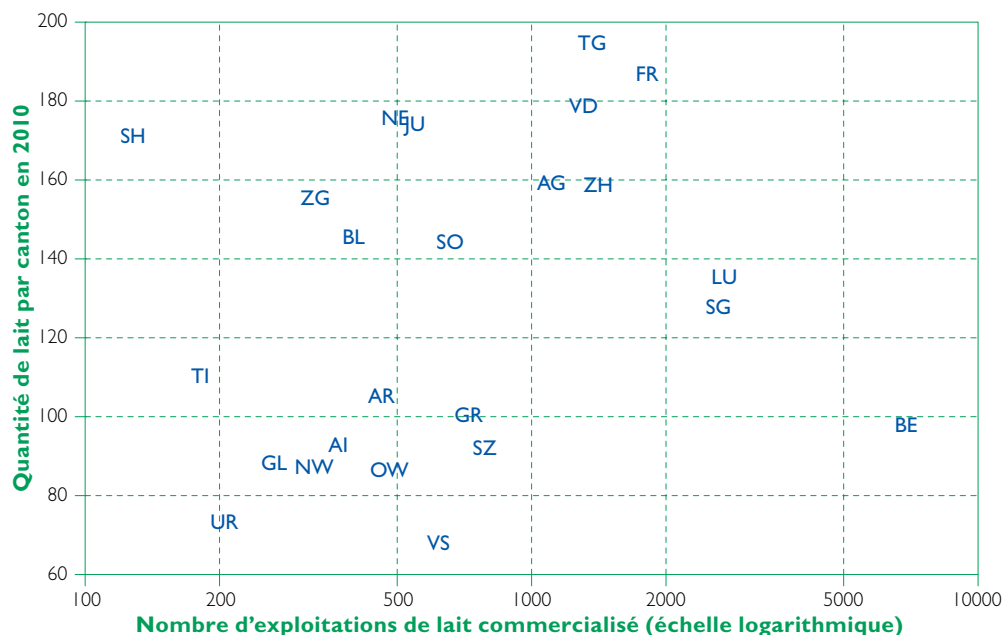




Tableau 1 : La valeur de la production agricole a baissé de 0,4% en 2011, atteignant 10,251 milliards de francs.

Comptes économiques de l'agriculture (2000 – 2011); en millions de francs arrondis. Sources: OFS, USP.

Rubriques	2000	2005	2010	2011 ^a	Variation en %		
					2000 – 2011 ^b (période)	2000 – 2011 ^b (par année)	2010 – 2011 ^c (par année)
Compte de production							
Céréales	620	448	375	397	-41,7	-3,8	5,7
dont: Blé, seigle	361	263	252	261	-34,2	-3,1	3,4
Plantes industrielles	263	285	243	271	-6,2	-0,6	11,4
dont: Oléagineux	66	88	83	87	20,5	1,9	4,5
Betteraves sucrières	166	155	127	150	-17,8	-1,6	18,0
Plantes fourragères	1 351	1 348	1 235	1 084	-26,9	-2,4	-12,2
dont: Maïs fourrager	164	171	168	179	-1,0	-0,1	6,2
Produits maraîchers et horticoles	1 332	1 270	1 448	1 425	-2,6	-0,2	-1,6
dont: Légumes frais	468	530	651	626	21,6	2,0	-4,0
Plantes et fleurs	864	740	796	799	-15,7	-1,4	0,4
Pommes de terre	207	177	176	179	-21,4	-1,9	1,7
Fruits	643	496	524	569	-19,5	-1,8	8,6
dont: Fruits frais	365	283	303	334	-16,8	-1,5	10,3
Raisins	278	214	221	235	-23,0	-2,1	6,2
Vins	438	413	452	462	-4,0	-0,4	2,1
Total production végétale	4 883	4 466	4 503	4 440	-17,2	-1,6	-1,4
Animaux	2 529	2 425	2 475	2 458	-11,5	-1,0	-0,7
dont: Bovins	1 190	1 177	1 224	1 261	-3,6	-0,3	3,0
Porcins	1 083	975	946	884	-25,7	-2,3	-6,5
Volailles	183	206	245	252	25,5	2,3	2,8
Produits animaux	2 753	2 524	2 318	2 329	-23,0	-2,1	0,5
dont: Lait	2 569	2 336	2 110	2 122	-24,8	-2,3	0,5
Œufs	178	180	202	201	2,6	0,2	-0,6
Total production animale	5 283	4 949	4 792	4 787	-17,5	-1,6	-0,1
Production de services agricoles	560	638	655	659	7,2	0,7	0,6
Activités secondaires non agricoles (non séparables)	358	294	340	364	-7,5	-0,7	6,9
dont: Transformation de produits agricoles	187	194	205	207	0,8	0,1	1,1
Total production de la branche agricole (a)	11 084	10 347	10 291	10 251	-15,8	-1,4	-0,4

Tableau I (suite)

Rubriques	2000	2005	2010	2011 ^a	Variation en %		
					2000 – 2011 ^b (période)	2000 – 2011 ^b (par année)	2010 – 2011 ^c (par année)
Compte de production							
Total production de la branche agricole (a)	11 084	10 347	10 291	10 251	-15,8	-1,4	-0,4
Consommation intermédiaire (b)	6 254	6 264	6 472	6 470	-5,8	-0,5	0,0
dont: Semences et plants	343	304	319	315	-16,3	-1,5	-1,4
Energie et lubrifiants	402	433	452	492	11,5	1,0	8,8
Engrais et amendements	142	184	200	211	35,6	3,2	5,4
Produits de protection des cultures et antiparasitaires	133	126	125	122	-16,0	-1,5	-2,6
Vétérinaire et médicaments vétérinaires	161	181	213	211	19,3	1,8	-0,9
Fourrages	2 873	2 675	2 633	2 583	-18,1	-1,6	-1,9
Entretien des machines et appareils	381	462	504	500	19,6	1,8	-0,8
Entretien des bâtiments	121	189	194	191	43,8	4,0	-1,7
Services agricoles	560	638	655	659	7,2	0,7	0,6
Valeur ajoutée brute aux prix de base (c=a-b)	4 830	4 083	3 819	3 781	-28,7	-2,6	-1,0
Consommation de capital fixe (d)	1 989	2 155	2 232	2 129	-2,5	-0,2	-4,6
dont: Biens d'équipement	1 009	1 077	1 157	1 140	2,8	0,3	-1,5
Constructions	872	954	944	861	-10,1	-0,9	-8,8
Valeur ajoutée nette aux prix de base (e=c-d)	2 842	1 929	1 587	1 651	-47,1	-4,3	4,1
Rémunération des salariés (f)	1 166	1 193	1 251	1 257	-1,8	-0,2	0,5
Autres impôts sur la production (g)	107	141	150	171	45,5	4,1	13,9
Autres subventions (h)	2 220	2 571	2 876	2 915	19,6	1,8	1,4
Revenu des facteurs (i=e-g+h)	4 955	4 359	4 313	4 396	-19,2	-1,7	1,9
Excédent net d'exploitation / Revenu mixte (j=e-f-g+h)	3 788	3 165	3 063	3 139	-24,5	-2,2	2,5
Compte du revenu d'entreprise							
Fermages (k)	209	201	203	203	-11,5	-1,0	0,0
Intérêts à payer (l)	212	211	230	232	-0,3	0,0	0,5
Intérêts à recevoir (m)	35	11	11	11	-71,5	-6,5	-2,6
Revenu net d'entreprise (n=j-k-l+m)	3 403	2 764	2 640	2 715	-27,3	-2,5	2,8
Eléments du compte de capital							
Formation brute de capital fixe (o)	1 658	1 535	1 614	1 653	-9,2	-0,8	2,4
Formation nette de capital fixe (p=o-d)	-331	-620	-618	-476			
Variations des stocks	21	30	-20	-31			
Transfert en capital	106	104	112	110	-5,5	-0,5	-1,1
Compensation nette de la TVA	-54	-73	-85	-106			

a estimation b en %, rubrique prix courant à pouvoir d'achat constant pondéré ISPC (mai 2000 = 100) c en % aux prix courants



A2 LES COMPTES ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE

Selon une estimation de l'Office fédéral de la statistique, la valeur de la production agricole s'est élevée à 10,251 milliards de francs pour l'année 2011. Cela correspond à une baisse de 0,4% par rapport à l'année précédente. La production animale représente 46,7% de cette valeur, la production végétale 43,3%. Les 10,0% restants proviennent des prestations de services agricoles et de l'exercice d'activités accessoires non agricoles (**Tab. 1**).

De bons rendements et des prix stables ont caractérisé la production végétale. Les surfaces céréalières ont encore diminué. La bonne qualité et les bons rendements ont cependant permis une meilleure récolte que l'année précédente. Les cultures de pommes de terre, de betterave sucrière et de colza ont quant à elles augmenté, et de bons rendements laissent espérer un volume de production plus important que l'année précédente. Dans son ensemble, la production végétale affiche une baisse de 1,4% par rapport à l'année précédente. Ce recul tient surtout à une première fauche de foin modeste du fait d'un printemps sec. La production animale a, une fois de plus, traversé une année difficile en raison des conditions de marché détériorées dans la production laitière et porcine. Pour leur part, les marchés de la viande bovine et ovine se sont montrés solides. La production de viande de volaille a encore enregistré une année de franc succès. Les estimations relatives à la production d'œufs tablent sur un niveau similaire à celui de l'année précédente. La valeur de la production animale est demeurée stable dans

l'ensemble et affiche une baisse de 0,1% par rapport à l'année précédente.

Le produit de la fourniture de prestations agricoles, comme les travaux à façon pour le compte de tiers (p. ex.: semailles et récolte), n'a cessé d'augmenter ces dernières années. La valeur des activités accessoires non séparables, comme la transformation de fruits à cidre, de viande ou de lait dans l'exploitation, ou des prestations, comme l'entretien des bordures de routes et du paysage, la garde d'animaux en pension (cheval), ainsi que l'hébergement de touristes (nuitées sur la paille), se trouve aussi en augmentation par rapport à l'année précédente.

Les agriculteurs ont acheté davantage de fourrages à l'extérieur, et ce, à des prix plus élevés. Les évaluations font cependant état d'une quantité de fourrages récoltés sur l'exploitation moins importante que l'année passée. Ce poste constitue une contrepartie à la valeur de la production. L'approvisionnement en fourrage grossier n'a pu être assuré que parce qu'il restait des stocks de foin et d'ensilage encore importants au printemps. Ils ont pu être constitués grâce à une bonne récolte de fourrages grossiers en 2010, à des importations de foin en grande quantité et au fait d'avoir ensilé les récoltes de maïs-grain de 2010.

Les prix des produits pétroliers ont augmenté en 2011, entraînant une hausse des dépenses en énergie, en lubrifiants et en fertilisants. En raison de la baisse des prix et des quantités, les coûts pour les semences et les plants ont diminué. Selon les estimations, la demande de prestations vétérinaires et de médicaments fournis est restée plutôt importante en cohérence avec les cheptels

respectifs. Les dépenses pour l'entretien des machines et des appareils, ainsi que pour l'entretien des bâtiments ont baissé par rapport à l'année précédente. Cela tient à une augmentation de l'efficacité dans l'entretien des installations par les exploitations agricoles. En revanche, les dépenses pour les autres produits et services ont augmenté, ce qui est à mettre au compte des frais d'irrigation plus importants en raison d'un printemps sec.

La valeur de la production agricole a reculé, alors que la consommation intermédiaire est demeurée stable, ce qui s'est traduit par une baisse, en 2011, de 1% de la valeur ajoutée brute qui s'est inscrite à 3,781 milliards de francs.

L'évolution des prix des biens d'investissement a joué un rôle important, l'évaluation des amortissements s'effectuant au prix d'acquisition (valeur de remplacement). Les investissements engagés pour des constructions dans les années 60 n'apparaissent plus dans les éléments de fortune, ce qui a eu pour effet de réduire de manière significative les amortissements des bâtiments.

Les amortissements ayant baissé de façon plus marquée que la valeur ajoutée brute, la valeur ajoutée nette a augmenté de 4,1%, passant à 1,651 milliard de francs. La déduction des autres frais de production, tels que les salaires, les dépenses de fermage et les intérêts bancaires, et l'addition des versements transversaux en faveur de l'agriculture permettent d'obtenir le revenu net d'entreprise. Ce dernier s'est élevé à 2,715 milliards de francs en 2011. Cela correspond à une augmentation de 2,8% par rapport à l'année précédente. Entre 2000 et 2011, le revenu net d'entreprise corrigé en fonction du pou-



voir d'achat a diminué de 2,5% par an ou de 27,3% au total.

A3 SITUATION DES REVENUS ET ANALYSE DE LA GESTION DES EXPLOITATIONS

Dans la partie A2, les comptes économiques de l'agriculture présentaient les résultats de la production agricole dans une perspective macroéconomique. La partie A3 choisit, quant à elle, un point de vue microéconomique et se base sur les comptabilités agricoles pour répondre aux questions suivantes:

- Les exploitations agricoles sont-elles performantes? Leurs performances suffisent-elles à assurer une consommation privée adéquate et permettent-elles de constituer des fonds propres?
- Les exploitations travaillent-elles en s'appuyant sur une base en capital solide?
- Qu'en est-il de leurs liquidités?

La principale source d'information utilisée ici est le Dépouillement centralisé des données comptables, réalisé chaque année par la station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon (ART), qui se base sur les comptabilités de plus de 3000 exploitations agricoles. Les exploitations dites de référence donnent une image fidèle de la situation de près de 50000 exploitations en Suisse, soit de plus de 90% de la production agricole. L'étude ci-après s'appuie sur ces données.

Analyse du compte de résultat et du bilan

Le compte de résultat offre des éléments de réponse concernant la productivité des exploitations. La question centrale est de savoir

si l'exploitation arrive à générer un revenu suffisant pour assurer une consommation privée adéquate et améliorer le niveau de fonds propres.

Le revenu total se compose du revenu agricole et du revenu extra-agricole. Il peut être utilisé pour consommer, économiser ou investir, si les investissements en question

ne sont pas déjà financés par des amortissements (**Tab. 2**).

Il est impératif que les fonds propres s'accroissent sur la moyenne de plusieurs années pour la pérennité des exploitations (**Tab. 3**). Or, ces cinq dernières années, plus d'un tiers des exploitations n'a pas pu atteindre cet objectif. En 2010, 42% des exploitations de

Tableau 2: Du revenu agricole à la modification des fonds propres.

Source: Le Dépouillement centralisé des données comptables, Rapport de base 2010, ART.

		Toutes	Plaine	Collines	Montagne
Revenu agricole	CHF	55 182	64 627	51 567	42 804
+ Revenu extra-agricole	CHF	26 308	25 016	27 748	27 032
= Revenu total	CHF	81 490	89 643	79 314	69 837
– Consommation privée de la famille	CHF	71 421	78 841	68 296	61 990
= Formation de fonds propres	CHF	10 069	10 802	11 019	7 847
+ Mouvement financier avec le compte privé	CHF	2 323	3 881	876	1 153
= Modification des fonds propres	CHF	12 391	14 682	11 895	9 000

Tableau 3: Formation moyenne de fonds propres.

Source: Le Dépouillement centralisé des données comptables, Rapport de base 2010, ART.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Plaine	8 503	8 146	14 679	19 811	10 523	7 792	19 322	23 773	18 558	10 802
Collines	6 720	5 408	13 672	13 058	9 143	5 811	11 835	14 387	14 102	11 019
Montagne	5 766	6 133	10 847	11 140	8 118	8 052	9 492	7 498	9 617	7 847

Tableau 4: Du revenu agricole au revenu du travail.

Source: Le Dépouillement centralisé des données comptables, Rapport de base 2010, ART.

		Toutes	Plaine	Collines	Montagne
Revenu agricole	CHF	55 182	64 627	51 567	42 804
– Intérêt calculé du capital propre de l'exploitation*	CHF	7 506	8 610	6 848	6 302
= Revenu du travail de la main-d'œuvre familiale	CHF	47 676	56 017	44 719	36 502
/ Unités de main-d'œuvre familiale	UTAF	1.22	1.16	1.21	1.33
= Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale	CHF/UTAF	39 149	48 458	37 025	27 377
Salaire comparable		-	72 346	66 141	61 593

* Le taux de référence retenu pour déterminer les intérêts rémunérant les fonds propres correspond au rendement des obligations à dix ans de la Confédération. Celui-ci s'élevait à 1,65% en 2010.





Figure 5: Evolution du revenu agricole et du revenu du travail.

Source: Dépouillement centralisé des données comptables, Rapport de base, ART. Estimation 2011: USP.

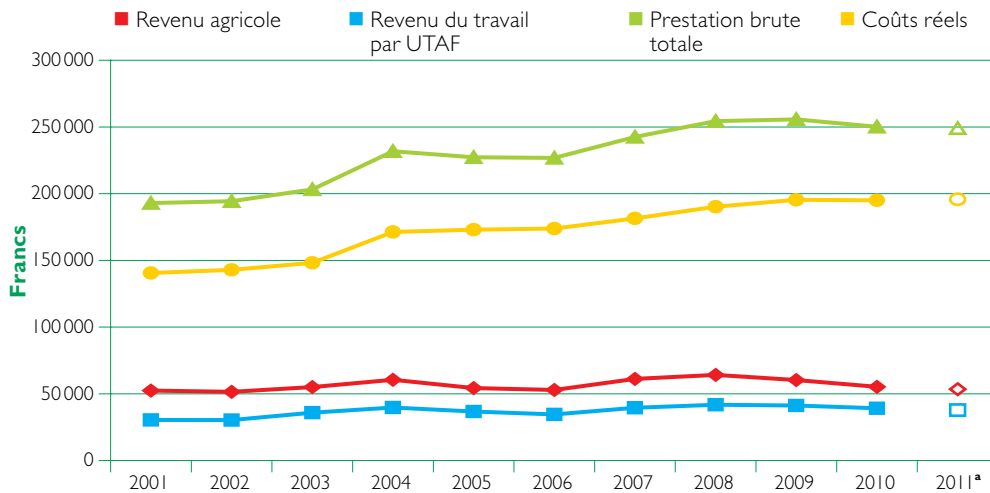
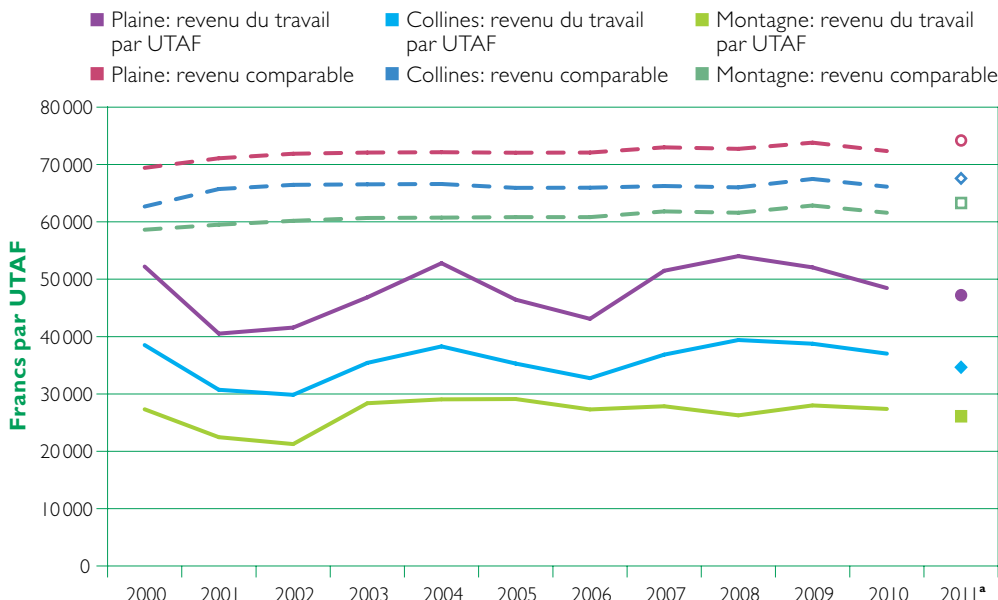


Figure 6: Revenu du travail et salaires de référence corrigés du renchérissement, aux prix de 2010. Sources: Dépouillement centralisé des données comptables, ART. Salaires de référence: enquête de l'OFS sur la structure des salaires; Indice suisse des prix à la consommation (IPC). Estimation 2011: USP.



a 2011: estimation

plaine, 32% des exploitations des collines et 39% des exploitations de montagne ont subi une érosion du capital.

Le revenu agricole correspond à la différence entre la prestation brute et les coûts réels. Pour obtenir le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (UTAF) (non salariée), il faut déduire du revenu agricole les intérêts rémunérant les fonds propres. L'intérêt rémunérant les fonds propres est une grandeur arithmétique qui indique ce que les fonds propres pourraient rapporter s'ils étaient investis ailleurs que dans l'exploitation (Tab. 4).

En valeurs nominales, la valeur de la prestation brute a augmenté entre 2001 et 2008. Depuis lors, l'évolution stagne. Dans le même temps, les coûts réels n'ont cessé d'augmenter (Fig. 5) et, de ce fait, le revenu agricole et le revenu du travail n'ont pas beaucoup évolué en valeurs nominales: en chiffres réels, c'est-à-dire corrigés du renchérissement, il faut même compter avec un léger recul.

En comparant le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture avec le salaire de référence dans un autre secteur économique, la situation insatisfaisante des revenus dans le secteur agricole ressort de façon encore plus criante (Fig. 6). Même s'il est nécessaire que le revenu agricole rattrape les autres revenus, il s'est avéré impossible de réduire cet écart de façon notable ces dix dernières années. Par comparaison avec les salariés des autres branches, les exploitations de plaine gagnaient environ deux tiers de moins, celles de la région des collines moitié moins et les exploitations de montagne moins de la moitié.



Dans ce contexte, il faut cependant tenir compte du fait que la population paysanne dispose en général d'un logement meilleur marché, qu'elle ne doit pas effectuer de longs trajets pour aller au travail et qu'elle peut, du moins en partie, se nourrir de sa propre production. En revanche, à la différence d'un salarié moyen dans l'industrie ou les services, les agriculteurs passent plus de temps au travail, avec des horaires très variables sur l'ensemble de l'année, et ils doivent assumer un risque d'entreprise plus important.

La structure du bilan permet de tirer des conclusions quant à la solidité des entreprises. Derrière le terme «solidité» se profile la question de savoir qui finance les valeurs patrimoniales de l'entreprise, et si les actifs immobilisés sont couverts de façon adaptée par des fonds à long terme. Les chiffres comptables ci-après apportent des explications à ce sujet:

- Degré de couverture des immobilisations 2
- Ratio de financement propre
- Facteur d'endettement

L'encadré «Chiffres du bilan» présente le calcul de ces trois chiffres et une petite aide pour les interpréter. Les résultats de l'analyse 2010 apparaissent dans le **tableau 5** et font ensuite l'objet d'une discussion.

Les valeurs moyennes sont satisfaisantes. Une analyse détaillée montre cependant qu'une grande partie des exploitations ne remplit pas exactement les critères d'auto-financement et d'endettement supportable. Dans plus d'un quart des exploitations, les moyens dégagés (cash-flow) sont si faibles qu'ils ne suffisent pas à rembourser les fonds empruntés dans un délai raisonnable.

Chiffres du bilan

Le degré de couverture des immobilisations 2 permet de vérifier si les actifs immobilisés sont couverts de façon adaptée par des fonds à long terme:

$$\text{Degré de couverture des immobilisations 2} = \frac{(\text{Fonds propres} + \text{fonds étrangers à long terme}) \times 100\%}{\text{Immobilisations}}$$

Si le degré de couverture des immobilisations 2 est inférieur à 100%, il met en évidence un risque de manque de liquidités, car les biens immobilisés sont couverts par des fonds à court terme.

Le ratio de financement propre indique à qui appartient l'entreprise et permet de mesurer son indépendance à l'égard de bailleurs de fonds étrangers:

$$\text{Ratio de financement propre} = \frac{\text{Fonds propres} \times 100\%}{\text{Total passif}}$$

En général, les exploitations reprises récemment affichent un ratio de financement propre plus bas. Dans leur cas, un ratio supérieur à 50% est considéré comme bon, alors qu'un ratio de 20% représente le minimum à atteindre. Si la reprise de l'exploitation remonte à plus de dix ans, un ratio de financement propre de 80% est considéré comme satisfaisant, et un ratio inférieur à 50% comme inquiétant.

Le facteur d'endettement indique le nombre d'années théoriques pour rembourser les dettes, si la totalité du cash-flow était utilisée à cet effet.

$$\text{Facteur d'endettement} = \frac{\text{Endettement effectif}}{\text{Cash-flow annuel}}$$

L'endettement effectif se calcule comme suit:

$$\text{Endettement effectif} = \text{Total fonds étrangers} - (\text{liquidités} + \text{créances clients} + \text{actifs transitoires})$$

Tableau 5: Solidité des exploitations agricoles.

Source: Dépouillement centralisé des données comptables, Rapport de base 2010, ART.

Chiffres-clés	Unité	Toutes	Plaine	Collines	Montagne
Degré de couverture des immobilisations 2	%	118	120	117	116
Ratio de financement propre	%	56	57	53	57
Facteur d'endettement	années	6,3	6,2	6,5	6,2
	Critère	Nombre d'exploitations 2010			
Degré de couverture des immobilisations 2	< 100%	5,0%	4,5%	5,6%	5,2%
Ratio de financement propre	< 33%	20,7%	19,6%	23,6%	19,8%
Facteur d'endettement	> 10 ans	28,0%	26,6%	30,4%	27,9%





Il convient cependant de relativiser le faible ratio de financement propre d'un cinquième des exploitations. Les données disponibles ne permettent pas de dire s'il s'agit d'exploitations en propre ou en fermage, ni dans quelle phase d'investissement elles se trouvent. Il est tout aussi difficile de savoir dans quelle mesure les bailleurs de fonds affectent l'autonomie des exploitations (banques, crédits d'investissements, prêts par des membres de la famille, etc.).

Une entreprise ne peut s'acquitter de ses obligations financières dans les temps que si elle est toujours en possession des liquidités nécessaires. Le tableau de financement permet d'en savoir plus sur cela. La trésorerie nette globale, qui donne une image instantanée (au moment d'établir le bilan à la fin de l'exercice), montre la différence entre les éléments de fortune en liquide et les dettes à court terme (**Tab. 6**). Si la trésorerie nette globale est positive, l'entreprise est en mesure de régler ses obligations financières dans les temps.

En moyenne, les comptes annuels des exploitations affichent un excédent de liquidités rassurant. Pourtant, près de 10% des exploitations ont des problèmes dans ce domaine: au vu de leurs comptes annuels 2010, leurs liquidités étaient insuffisantes pour s'acquitter de leurs obligations financières dans les délais impartis.

Boucllement des comptes 2010

En 2010, en raison de prix à la production moins bons pour des quantités de production parfois plus basses, la prestation brute a connu un recul de 2,1%.

La prestation brute de la production végétale a baissé de 10%, ce qui s'explique par des prix à la production en majorité plus bas et des récoltes moins importantes. Des conditions météorologiques peu avantageuses ont fait chuter les céréales et le maïs-grain encore plus bas. En raison du recul de la surface, les betteraves sucrières ont beaucoup baissé (-28%), alors que les prix à la production étaient plus bas. Les faibles rendements des légumes (-25%) ont aussi contribué au recul de la prestation brute dans la production végétale.

La production animale a également connu une baisse de la prestation brute (-2,8%). Comme l'année précédente, une production importante a parfois occasionné des conditions difficiles sur les marchés de vente, où les prix se trouvaient déjà sous pression (lait, bétail de boucherie, porcelets). Pour la volaille à l'engrais, les résultats sont satisfaisants, la prestation brute ayant augmenté de 9,3%.

En 2010, les paiements directs par exploitation ont augmenté de 3,4%, passant presque à 60 000 francs. Comme les années précé-

entes, la prestation de la para-agriculture a augmenté (+3%).

Les coûts réels se sont maintenus pour ainsi dire au même niveau que l'année précédente (-0,2%), soit à 195 000 francs par exploitation. Des économies plus marquées ont pu être réalisées pour les engrais (-20%), l'achat de bétail (-6%) et l'amortissement du contingentement laitier (-41%). Dans l'ensemble, les économies réalisées ont été utilisées, notamment pour les frais élevés des machines (+2%) et par des amortissements plus importants pour les bâtiments et les machines. Le bas niveau des intérêts du capital a permis un recul de 5% des intérêts passifs, mais aussi une réduction des intérêts calculés sur les fonds propres (-24%). Ce dernier point se traduit de façon positive sur le revenu du travail de la main-d'œuvre familiale.

Depuis 2008, le revenu agricole et le revenu du travail ont été revus à la baisse deux fois (**Fig. 6**). En 2010, le revenu agricole a baissé de 8,5% par rapport à 2009, se montant encore à 55 200 francs. Le revenu du travail moyen par unité de main-d'œuvre familiale s'est réduit de 4,9% sur la même période, tombant à 39 100 francs. La différence de revenu avec le reste de la population reste importante, si ce n'est trop importante, notamment pour les exploitations de montagne. C'est la baisse de prestation brute (-2,1%) qui est responsable de ce recul du revenu. Si le boucllement des comptes ne s'est pas révélé encore pire que cela, c'est surtout parce que les exploitations ont à peu près maîtrisé leurs coûts réels.

Tableau 6: Liquidités: trésorerie nette globale.

Source: Dépouillement centralisé des données comptables, Rapport de base 2010, ART.

Chiffres-clés	Unité	Toutes	Plaine	Collines	Montagne
Trésorerie nette globale	CHF	102 319	125 167	90 242	75 796
Pourcentage d'exploitations avec une trésorerie nette globale négative	%	9,4%	9,4%	10,1%	8,7%

Des perspectives mitigées pour 2011

Le bouclage des comptes 2010 et l'évolution actuelle des quantités et des prix servent de base pour établir un pronostic de l'évolution des revenus en 2011. Les parties A1 et A2 ont déjà exposé dans le détail la situation de la production et du marché en 2011. Dans ce qui suit, il sera donc uniquement question des postes entraînant des variations notables des résultats dans le pronostic pour 2011 par rapport à 2010.

Pour la production végétale, les quantités récoltées se révèlent supérieures à celle de l'année précédente, ce en raison des conditions météorologiques mais aussi en partie de l'extension des surfaces. Dans la plupart des cas, les prix à la production se situaient au même niveau qu'en 2010 ou juste en dessous. Par conséquent, la production végétale devrait enregistrer une progression de sa prestation brute de l'ordre de 5% en 2011.

Dans le domaine de la production animale, la pression demeure forte sur les marchés en raison de quantités toujours élevées. Le secteur porcin, où les prix se sont affaiblis (-7%), est particulièrement touché. Dans l'engraissement de volaille, la production enregistre un nouvel essor cette année (+4%), tandis que les prix restent pour ainsi dire stables. Dans l'ensemble, ces évolutions devraient se solder par un recul de 3% de la prestation brute de la production animale.

En 2011, les paiements directs devraient selon toute probabilité se situer dans le même ordre de grandeur que l'année précédente.

Comme ces dernières années, les recettes provenant d'activités para-agricoles (travaux

pour le compte de tiers, vente directe, etc.) affichent une légère progression (+1%).

Dans l'ensemble, les coûts réels se maintiennent presque au même niveau que l'année précédente (+0,4%). Les dépenses pour les fertilisants, les combustibles et les carburants ont toutefois augmenté sous l'effet des prix du brut réorientés à la hausse. Les coûts augmentent aussi pour les biens d'équipement. Une série d'économies de moindre importance a permis de compenser ces dépenses supplémentaires. Comme l'année précédente, les intérêts des investissements à long terme se maintiennent à un bas niveau.

Les coûts réels en faible hausse et le léger recul de la prestation brute devraient, en fin de compte, engendrer une baisse des revenus agricoles estimée à 3,2%. Les pronostics tablent sur un recul de 3,7% à 37 700 francs du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale. A noter toutefois que, tant du côté de la prestation que de celui des coûts, les variations qui mènent à ce résultat s'avèrent assez minimes, et de ce fait, le pronostic comporte une marge d'erreur assez importante. Ce qui est certain, c'est que 2011 n'apportera aucune amélioration notable des revenus.

Les pronostics des comptes économiques de l'agriculture (voir partie A2) et ceux présentés ici divergent en ce qui concerne l'évolution des revenus. Outre la marge d'erreur inhérente aux pronostics de ce genre et aux hypothèses sur lesquels ils s'appuient, ces différences tiennent en premier lieu aux prévisions divergentes concernant le prix du lait et le coût de l'amortissement de bâtiments. Le présent pronostic table sur un prix du lait légèrement plus bas et des amortissements

plus élevés par rapport aux prévisions de l'Office fédéral de la statistique qui figurent dans les comptes économiques de l'agriculture.

Conclusion

En comparaison avec les revenus dans d'autres secteurs, le niveau des revenus dans l'agriculture est insatisfaisant. Malgré une consommation privée modérée des familles, plus d'un tiers des exploitations présentent une érosion de leurs fonds propres et puisent dans leurs réserves. Économiquement ce n'est pas viable, c'est un état de fait inacceptable. Une amélioration n'est possible que si les exploitations maîtrisent leurs frais et obtiennent des prix rémunérateurs pour leurs produits. Dans les années à venir, la suppression de la protection douanière, la concurrence de l'étranger, la force du franc, le tourisme d'achat et la menace d'une libéralisation du commerce vont maintenir la pression sur les prix à la production. Les interprofessions et l'agriculture ont aussi un rôle à jouer: en 2011, les marchés porcin et laitier ont, une fois encore, cruellement rappelé la répercussion que des volumes de production inadaptés exercent sur les prix. Le législateur peut fixer les conditions cadres de manière à ce que les producteurs et les interprofessions puissent façonner la production et la vente en faisant disparaître le risque d'excédents désastreux.





Partie B
L'agriculture suisse –
la plus-value ça se cultive





Partie B: L'agriculture suisse – la plus-value ça se cultive

Soyons clairs: la Suisse ne dépend pas de son agriculture pour nourrir sa population. Nous importons d'ores et déjà environ 40% de nos aliments. Grâce à notre prospérité et à un pouvoir d'achat élevé, nous pouvons très bien nous permettre d'acheter les 60% restants à l'étranger, même si les prix mondiaux continuent d'augmenter. Notre pays est petit, son territoire est souvent vallonné ou montagneux, l'environnement économique est caractérisé par des coûts élevés. En conséquence, les matières premières et les aliments produits en Suisse coûtent cher. Avec une contribution de 0,8% au produit intérieur brut, générée par 4% de la popu-

lation active de Suisse, le poids économique du secteur primaire peut paraître négligeable à première vue. Pourquoi, dès lors, le gouvernement, le parlement et la population sont-ils enclins à soutenir l'agriculture, que ce soit au moyen des paiements directs ou de mesures de protection douanière? Pourquoi 80% des personnes interrogées dans le cadre d'un sondage de Perspective Suisse¹ déclarent-elles être disposées à payer un prix plus élevé pour les produits issus de l'agriculture suisse? Selon toute évidence, l'agriculture suisse compte donc davantage qu'il n'y paraît à première vue. Or, pour prendre la mesure de son apport concret, il importe

de connaître les attentes de la société à son égard. Cette question a déjà fait l'objet de plusieurs études.

BI LES ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ À L'ÉGARD DE L'AGRICULTURE

En 2007, l'université de St-Gall a réalisé une étude commandée par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG)² sur les attentes de la population à partir de trois questions:

1. Quelles sont les attentes générales de la population vis-à-vis de l'agriculture?
2. Quelle est l'importance de ces attentes pour la population?
3. Quels différents types d'attentes existent-il au sein de la population?

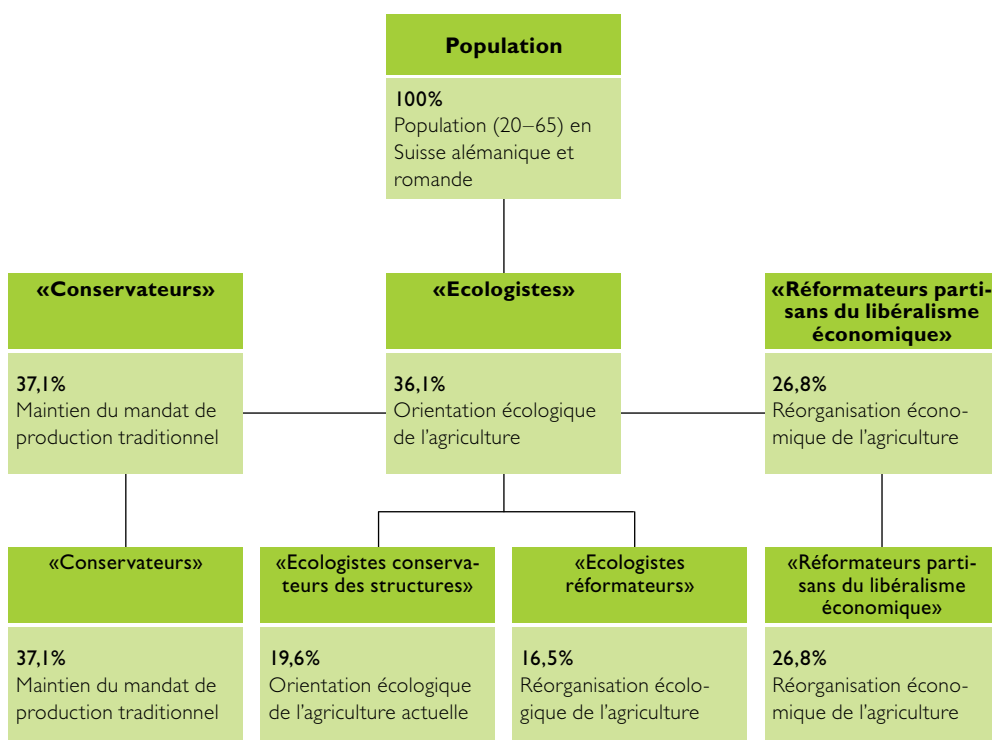
Les résultats démontrent que chaque personne a des priorités différentes. Il n'existe pas d'attente uniforme de la population envers l'agriculture. Les aspects qui ressortent sont différents selon la personne interrogée. Si certains accordent une grande importance au respect de dispositions particulièrement strictes concernant la protection des animaux et de l'environnement, d'autres mettent l'accent sur une production peu coûteuse et rationnelle.

Les attentes auxquelles toutes les personnes interrogées attribuent une valeur élevée revêtent un intérêt particulier. En effet, celles-ci constituent le «plus petit dénominateur commun» à l'intérieur de la population. Toutes les personnes sondées attachent une importance prépondérante aux points suivants:

- l'assurance d'un revenu adéquat pour les agriculteurs;

Figure 7: Types d'attentes au sein de la population suisse.

Source: Université de St-Gall, 2007. Attentes de la population suisse vis-à-vis de l'agriculture.





- le respect de normes environnementales particulièrement élevées;
- la mise à disposition et l'entretien d'espaces publics dédiés au délasserment et offrant une grande qualité de vie;
- la garantie d'un auto-approvisionnement suffisant de la population.

Les attentes mises en évidence par l'université de St-Gall reflètent assez bien l'article 104 de la Constitution fédérale:

- I La Confédération veille à ce que l'agriculture, par une production répondant à la fois aux exigences du développement durable et à celles du marché, contribue substantiellement:
- a. à la sécurité de l'approvisionnement de la population;
 - b. à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage rural;
 - c. à l'occupation décentralisée du territoire.

La population avait accepté cet article constitutionnel en votation populaire en 1996, dans le cadre de la première grande réforme de la politique agricole. D'après l'étude précitée, celui-ci n'a rien perdu de son acuité plus d'une décennie plus tard. Il reflète les attentes de la population à l'égard de l'agriculture et représente, par conséquent, une base solide pour la politique agricole.

¹ Perspective Suisse, Résultats du sondage 2008

² Forschungsstelle für Business Metrics (FBM-HSG), Attentes de la population suisse vis-à-vis de l'agriculture, Université de St-Gall, 2007

³ Institut für Agrarwirtschaft, Land(wirt)schaft 2020 – Was erwartet die Gesellschaft von einer multifunktionalen Landwirtschaft der Zukunft?, EPF Zurich, 2006

Sur la base des profils individuels d'attentes, l'étude a permis de mettre en évidence quatre types d'attentes au sein de la population (**Fig. 7**):

1. Les «conservateurs»: personnes qui attribuent un grand poids à la production, tâche traditionnelle de l'agriculture, et qui préconisent de maintenir dans la mesure du possible l'infrastructure actuelle et la culture paysanne.
2. Les «écologistes conservateurs des structures»: personnes qui ont des attentes fortes en matière d'écologie, d'entretien du paysage et d'éthique, et qui ont tendanciellement une attitude positive envers les structures actuelles de l'agriculture.
3. Les «écologistes réformateurs»: personnes qui ont des attentes fortes en matière d'écologie, d'entretien du paysage et d'éthique, et qui ont tendanciel-

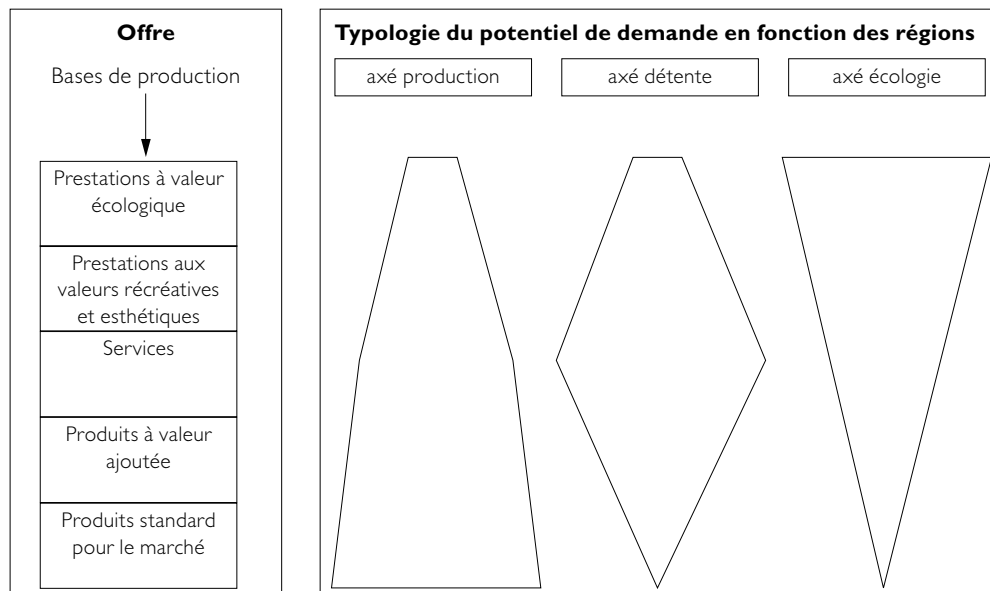
lement une attitude réformatrice envers l'agriculture.

4. «Réformateurs partisans du libéralisme économique»: personnes qui ont des attentes fortes quant à l'efficacité de la production agricole et la compétitivité de l'agriculture.

Analyse en fonction des sites

Une étude de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (EPFZ)³ est allée encore plus loin: d'après ses investigations, il existerait une corrélation entre certains types d'attentes et les diverses régions de la Suisse. Cette étude a analysé des sites en région rurale de plaine, des sites périurbains et touristiques, ainsi que des sites en région rurale d'altitude. Elle parvient à la conclusion que l'accent est mis sur des besoins différents suivant les régions: sur la production dans les sites en région rurale de plaine, sur les espaces de détente dans les

Figure 8: Diversité des potentiels de demande.





régions périurbaines et touristiques et sur l'écologie dans la zone de montagne. Elle a permis de déduire qu'aucune modification ne s'impose sur le plan constitutionnel afin de tenir compte des attentes de la société à l'égard de la production agricole. Les tâches multifonctionnelles existantes peuvent très bien se rapporter à des aires géographiques différentes (Fig. 8). L'exemple de l'occupation décentralisée du territoire permet de le mettre en lumière: personne n'oserait prétendre que l'agriculture contribue à l'occupation décentralisée du territoire à proximité des villes et vouloir en déduire une indemnisation quelconque. En revanche, sa contribution peut s'avérer substantielle dans certaines régions périphériques et, par conséquent, légitimer un soutien.

L'étude a permis de conclure que la population attend une multitude de prestations de la part de l'agriculture. Même si ces attentes se révèlent très hétéroclites, elles présentent aussi des points communs. Une comparaison de ces attentes avec l'article sur l'agriculture dans la Constitution fédérale met

en évidence une concordance élevée. En d'autres termes: le mandat constitutionnel donné à l'agriculture reflète précisément les attentes de la population vis-à-vis du secteur primaire.

Les attentes de la population diffèrent cependant d'une région à l'autre. La population des régions urbaines nourrit d'autres attentes à l'égard de l'agriculture que celle vivant dans des régions rurales de plaine ou d'altitude.

B 2 L'AGRICULTURE MULTIFONCTIONNELLE

Les études mentionnées ci-avant permettent de connaître à la fois les attentes à l'égard de l'agriculture indigène de la majorité de la population suisse et les prestations que cette dernière veut soutenir, ce qui correspond aux objectifs inscrits dans la Constitution fédérale. Les consommateurs suisses demandent à l'agriculture suisse de produire

des denrées alimentaires mais aussi d'entretenir un paysage soigné et de respecter des normes sociales, écologiques et éthiques élevées. Dès lors, comment s'assurer que ces besoins sont bel et bien satisfaits? Et qui doit payer pour cette agriculture multifonctionnelle et sous quelle forme?

Ici aussi, l'art. 104 de la Constitution fédérale sert de base et stipule que:

- 3 La Confédération conçoit les mesures de sorte que l'agriculture réponde à ses multiples fonctions. Ses compétences et ses tâches sont notamment les suivantes:
 - a. elle complète le revenu paysan par des paiements directs aux fins de rémunérer équitablement les prestations fournies, à condition que l'exploitant apporte la preuve qu'il satisfait à des exigences de caractère écologique;
 - b. elle encourage, au moyen de mesures incitatives présentant un intérêt économique, les formes d'exploitation particulièrement en accord avec la nature et respectueuses de l'environnement et des animaux;

Externalités et biens publics

L'externalité ou effet externe désigne une situation dans laquelle la production de biens engendre, de manière indirecte, des retombées positives ou négatives sur la situation d'un tiers. Un exemple d'effet externe positif est celui de l'apiculteur qui, par sa production de miel, crée un avantage externe pour l'arboriculteur. Souvent, les externalités concernent ou produisent des biens publics. Dans le cas des biens publics, les droits de propriété ne sont pas définis – nul ne peut être exclu de la consommation pour des raisons objectives ou éthiques. Cela veut dire que la consommation d'un bien public par un individu n'empêche pas la consommation de ce (même) bien par un autre. Exemple: le fait que quelqu'un d'autre admire le même paysage que moi ne porte pas préjudice à mes avantages personnels.

En raison de ces caractéristiques, il n'est pas rare de constater une défaillance du marché pour ce genre de biens. Cela signifie que le mécanisme de prix découlant de l'offre et de la demande ne permet pas de réguler la quantité

optimale d'un point de vue économique. Comme les mécanismes de motivation propres à l'économie de marché ne fonctionnent pas dans le cas des externalités, d'un point de vue macroéconomique, les activités qui génèrent des effets externes négatifs sont souvent exercées à un niveau trop élevé, tandis que celles qui génèrent des effets externes positifs sont exercées à un niveau trop bas. Cette défaillance du marché justifie des interventions étatiques dans le cas de biens publics ou assimilables.

En réalité, il s'avère souvent difficile d'établir une distinction nette entre le caractère public et privé d'un bien. A titre d'exemple, la viande, dont la production doit satisfaire des normes élevées en matière de protection de l'animal, répond tant à des besoins publics que privés s'agissant de ce critère: l'utilité privée provient du fait d'avoir la «conscience tranquille» en tant que consommateur et de la qualité gustative plus élevée de ce genre de viande, tandis que la volonté de garantir une vie décente aux animaux revêt un caractère public dans notre société.



- c. elle légifère sur la déclaration de la provenance, de la qualité, des méthodes de production et des procédés de transformation des denrées alimentaires;
 - d. elle protège l'environnement contre les atteintes liées à l'utilisation abusive d'engrais, de produits chimiques et d'autres matières auxiliaires;
 - e. elle peut encourager la recherche, la vulgarisation et la formation agricoles et octroyer des aides à l'investissement;
 - f. elle peut légiférer sur la consolidation de la propriété foncière rurale.
- 4 Elle engage à ces fins des crédits agricoles à affectation spéciale, ainsi que des ressources générales de la Confédération.

Ces objectifs se fondent sur une conscience collective que certaines prestations de l'agriculture ne peuvent pas être valorisées par une vente sur le marché. Pour prendre l'exemple de la viande de bœuf: outre la saveur, la texture et la tendreté optimale d'un steak, les consommateurs veulent un système d'élevage respectueux de l'animal, un affouragement adapté à l'espèce, des paysages bien entretenus, de la biodiversité, des eaux propres, des sols fertiles, des régions rurales dynamiques, des conditions de travail et de vie modernes pour les familles paysannes et leurs employés, un renoncement aux OGM et à l'utilisation excessive de produits chimiques, et ainsi de suite. Toutes ces exigences sont légitimes et respectées par l'agriculture suisse.

Par conséquent, l'agriculture suisse fournit des prestations qui sont couplées à la production de denrées alimentaires et qui profitent à toute la population, sans tenir compte des habitudes d'achat de chacun (encadré «Externalités et biens publics»). En magasin, le

consommateur choisit un produit en fonction de son prix, de sa qualité et peut-être de son origine. Le produit inclut aussi des prestations en faveur de la collectivité, comme l'entretien du paysage rural. Un consommateur n'a guère envie de payer une prestation à titre personnel, si cette prestation profite à la collectivité indépendamment du fait que cette dernière en paie aussi une partie ou non.

C'est pourquoi le peuple suisse a chargé explicitement la Confédération, dans la Constitution fédérale, de veiller à ces tâches multifonctionnelles et de les financer. L'Etat est chargé de prendre des mesures dans le cadre de la politique agricole, pour que l'agriculture puisse fournir les prestations multifonctionnelles malgré l'absence d'un marché.

Soutien de l'Etat

Tous les agriculteurs sont tenus de respecter les prescriptions minimales légales. Pour permettre à l'agriculture suisse de vendre ses produits sur le marché malgré les coûts de production plus élevés qui résultent des prescriptions en vigueur, l'Etat préserve le marché intérieur à l'aide de mesures de protection douanière. Au moyen des paiements directs, il rémunère les paysans pour les prestations non marchandes qu'ils fournissent. Entre autres critères d'éligibilité, une exploitation agricole qui veut bénéficier de paiements directs doit satisfaire, dans son intégralité, aux exigences des prestations écologiques requises (PER). Ces exigences vont nettement plus loin que le minimum légal imposé (encadré «Minimum légal»). Cependant, comme l'agriculture en Suisse n'arriverait guère à produire au prix coûtant sans paiements directs, les PER représentent en réalité le minimum à atteindre. Le taux de participation aux PER avoisine 100%.

La Confédération encourage les effets externes positifs de façon ciblée au moyen de systèmes incitatifs. Les agriculteurs peuvent obtenir ces contributions en fournissant des prestations multifonctionnelles supplémentaires. Les agriculteurs peuvent ainsi sélectionner les effets externes positifs qu'ils entendent fournir en fonction de leur rentabilité. Pour la Confédération, cela comporte l'avantage de promouvoir les effets externes positifs là où le coût d'opportunité s'avère le plus bas, ou plutôt, là où l'efficacité de l'argent investi s'avère la plus grande.

B 3 PRODUCTION DE QUALITÉ

Les consommateurs suisses exigent un niveau de qualité élevé, particulièrement pour les denrées alimentaires. Ils attendent une qualité standard plus élevée que dans la plupart des autres pays. Toute une partie de la population consent d'ailleurs pour cela à payer des prix nettement plus élevés. Avec la libéralisation croissante des marchés, la différence de qualité, ou le cas échéant la plus-value par rapport aux produits et aux modes de production étrangers, prend encore plus d'importance. Dans un contexte de marchés ouverts, il n'est plus possible de répercuter directement des coûts standard plus élevés sur le prix de vente. Des prix plus élevés, mis à part un «bonus Swissness», supposent une meilleure qualité.

Stratégie de qualité

Aujourd'hui, la Suisse figure parmi les premiers pays au niveau mondial en termes de standards écologiques et éthologiques. Ces vingt dernières années, les mesures poli-



**Minimum légal:**

- Loi fédérale sur la protection des eaux: stockage et utilisation des engrais de ferme
- Loi fédérale sur la protection des animaux: élevage respectueux des animaux, dimension des bâtiments
- Loi sur la protection de l'environnement: protection de l'air, utilisation des engrais de ferme, prescriptions pour la construction
- Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage
- Pas de plantes ni d'animaux génétiquement modifiés

Les prescriptions légales permettent d'enrayer les effets externes négatifs. Un standard minimum est ainsi défini pour la production agricole. Ces prescriptions répercutent les coûts externes provoqués via des coûts de production plus élevés sur les prix des denrées alimentaires produites.

Exigences PER

Par de nombreuses exigences supplémentaires, les prestations écologiques requises garantissent une exploitation respectueuse de l'environnement.

- Part adaptée de surfaces de compensation écologique pour promouvoir la biodiversité.
- Bilans de fumure équilibrés
- Assolement régulier pour entretenir la fertilité du sol
- Protection du sol appropriée
- Sélection et utilisation ciblée de produits fertilisants et phytosanitaires

Programmes facultatifs auxquels les agriculteurs peuvent participer

Outre les PER, les exploitants agricoles peuvent participer à un grand nombre de programmes à titre facultatif. Les contributions sont conçues de manière à couvrir les coûts de production supplémentaires. C'est la seule façon d'intéresser les exploitants aux programmes. De plus, des programmes de label permettent souvent de commercialiser les produits concernés à un meilleur prix, ce qui se traduit par une création de valeur plus importante pour les familles paysannes. Présentation de quelques exemples de programmes facultatifs:

- Compensation écologique supplémentaire, plus de diversité des espèces
- Mise en réseau d'habitats naturels d'une certaine importance écologique
- Culture extensive de céréales et de colza
- Système de stabulation particulièrement respectueux des animaux
- Sorties régulières en plein air
- Culture biologique

Exemple: soutien de la production de blé panifiable IP-Suisse

En Suisse, le prix de base à la production pour le blé panifiable de classe I était d'environ 50 CHF/100 kg en 2010 (prix du blé Union européenne + protection douanière pour le blé panifiable). Les exploitants remplissant les PER reçoivent en outre 1680 CHF/ha de paiements directs (contribution générale à la surface de 1040 CHF/ha + contribution pour les terres ouvertes et les cultures pérennes de 640 CHF/ha). Pour la production extensive volontaire de céréales et de colza (programme Extensio), il existe un soutien de l'Etat de 400 CHF/ha. Ce blé de culture extensive est vendu à un meilleur prix par l'intermédiaire du programme de label IP-Suisse. Les agriculteurs profitent d'une prime d'environ 5 CHF/100 kg.

La protection douanière joue un rôle très important pour la production céréalière nationale. Une étude de l'EPF⁴, portant sur les conséquences du libre échange agricole avec l'UE et de la suppression des droits de douane, indique que sans aides supplémentaires, la production suisse de céréales panifiables disparaîtrait. Or, c'est un élément essentiel de la souveraineté alimentaire. De même, les paiements directs, qui financent les coûts supplémentaires engendrés par les PER, sont nécessaires. Certains producteurs vont encore plus loin dans les exigences écologiques et renoncent, par exemple, à utiliser certains produits phytosanitaires dans le cadre du programme Extensio et reçoivent encore d'autres aides à ce titre. La prime IP-Suisse, quant à elle, représente une plus-value réalisée sur le marché. En comparaison, elle est modeste. En d'autres termes, il n'est pas réaliste de croire qu'une production céréalière suisse durable pourra survivre en appliquant à la lettre les règles du marché.

⁴ Conséquences d'un éventuel accord de libre-échange pour la filière suisse des céréales, EPF Zurich, 30 novembre 2009



tiques en matière d'agriculture ont réduit les externalités négatives de la production agricole. Mais la concurrence ne s'est pas endormie. Les pays membres de l'UE adaptent, eux aussi, constamment leur politique dans ce même sens.

Le secteur agricole et alimentaire suisse sait qu'il ne peut concurrencer les produits étrangers, bien moins chers, que par la qualité, que ce soit pour les ventes en Suisse, tout comme à l'étranger. C'est pour cela que la «stratégie qualité» a été lancée en 2009: il s'agit d'une initiative permettant à tous les partenaires de la chaîne de création de valeur d'unir leurs forces et de s'engager à collaborer pour l'excellence de la marque «Suisse». Elle doit garantir à long terme que les denrées alimentaires suisses conservent leur plus-value par rapport aux produits étrangers de pays voisins ou lointains, et que le marché soit informé de cette différence de qualité. Une charte a été rédigée: elle présente les principes essentiels pour asseoir un leadership en matière de qualité, rappelle l'importance des partenariats actifs de qualité et coordonne l'offensive commune sur le marché.

Différents Etats membres de l'UE, en particulier nos pays voisins directs, ont également élaboré des stratégies de qualité pour leurs agricultures. L'Italie est d'ailleurs à la pointe en termes de qualité et de déclarations d'origine. 225 produits y sont protégés par une appellation d'origine contrôlée (AOC); la France se place juste derrière avec 183 produits protégés. La protection des produits avec une certification d'origine indique clairement l'importance de la qualité pour la réussite commerciale. La «stratégie qualité» permet à l'agriculture suisse et à l'industrie de transformation de se positionner certaine-

ment avec succès. Grâce à des règles strictes, des standards élevés dans les domaines de l'écologie et du bien-être animal, un grand nombre de labels de qualité et d'appellations d'origine contrôlée, la Suisse n'a pas à redouter une comparaison avec l'étranger.

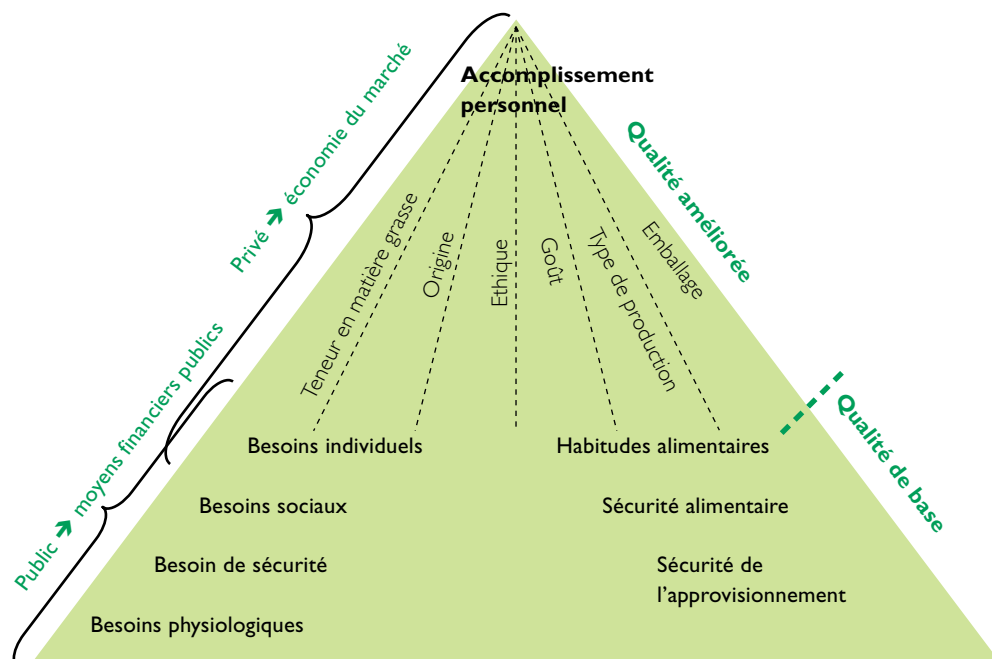
Mais qu'est-ce que la qualité? Ce mot ne se laisse pas vraiment définir. Le mot latin dont il est dérivé signifie «manière d'être». En clair, cela désigne la somme des propriétés d'un produit, qu'elle soit positive ou négative, chacun est seul juge.

La **figure 9** se base sur la pyramide des besoins de Maslow et indique que ceux-ci se situent à différents niveaux et peuvent avoir un caractère public ou privé. Ce caractère

détermine qui, du marché ou de l'Etat, définit principalement la qualité.

Il existe un grand nombre de critères et de niveaux de qualité, dont l'importance varie selon l'utilisation ou l'observateur. De plus, le processus et la méthode de production, ainsi que les attributs spécifiques d'un produit sont essentiels, notamment pour les produits de base, même si le consommateur final ne le perçoit que de manière indirecte. L'industrie de transformation demande, elle aussi, des matières premières d'une certaine qualité, qui répondent aux exigences en termes de goût, de durée de conservation, de teneur en substances déterminées, de compatibilité avec les machines, etc. La somme des qualités requises par la consommation et l'industrie

Figure 9: La qualité satisfait des besoins à plusieurs niveaux.
(en référence à la pyramide des besoins de Maslow)





crée une demande variée à laquelle l'agriculture doit répondre. Cela se traduit par une grande diversité dans les rayons, garantissant aux consommateurs un grand choix.

L'agriculture se concentre sur la qualité des produits. Il en existe plusieurs définitions, mais elles vont toutes dans la même direction (encadré «Définition de la qualité du produit»). A titre d'exemple, une distinction existe entre qualité objective, subjective et relative. La qualité objective englobe des propriétés matérielles et techniques mesurables, telles que la teneur en graisse et en protéine du lait, l'humidité et la teneur en amidon des céréales ou la taille des œufs.

La qualité subjective est définie par chaque consommateur. Chacun a ses préférences et donc sa propre conception de la qualité. Les critères définissant cette qualité peuvent être rationnels (prix) ou irrationnels (préférence, tradition). La production répond à ces besoins en proposant, par exemple, un large éventail de sortes.

La qualité relative se définit par comparaison aux produits d'autres prestataires, d'autres provenances. Il s'agit ici, pour l'essentiel, de la qualité de la production ou du lieu de production. Les consommateurs jugent cette qualité à titre individuel et selon des critères personnels. La qualité relative est souvent soulignée par des labels ou des marques d'origine, afin

d'attirer l'attention du consommateur sur le produit.

B 4 **LE SUCCÈS DE LA** **MULTIFONCTIONNALITÉ**

Ces vingt dernières années, l'agriculture a connu de grands changements et bien d'autres s'annoncent encore. Elle s'est éloignée de sa fonction exclusivement axée sur la production pour s'ouvrir à de nouvelles prestations multifonctionnelles. Les résultats sont quantifiables et traduisent un certain succès dans les domaines des ressources naturelles, de l'écologie et du bien-être ani-

Définition de la qualité du produit

➤ **Dans l'encyclopédie Brockhaus:**

Qualité objective: propriétés matérielles et techniques mesurables

Qualité subjective: utilité du produit du point de vue de l'acheteur

Qualité relative: qualité en comparaison du produit concurrent, essentielle pour le succès sur le marché

➤ **Garvin (1984) distingue cinq dimensions pour définir la qualité.**

Dimension transcendantale: la perception de la qualité est subjective.

Dimension produit: la qualité réside dans des caractéristiques définies.

Dimension utilisateur: la qualité se mesure par la satisfaction des souhaits des clients (plus leurs désirs sont satisfaits, meilleure est la qualité)

Dimension production: la qualité satisfait aux normes en matière de précision, etc.

Dimension valeur: la qualité s'exprime par le rapport coût-utilité.

La dimension transcendantale est philosophique et personnelle. Ce qui paraît magnifique à certains semblera horrible à d'autres, et les deux jugements ont force égale. La perception et le jugement de la qualité qui y est associé sont variables et subjectifs. Cette approche recoupe la notion de qualité subjective.

La dimension produit correspond à la qualité objective. La qualité d'un produit se définit par des éléments mesurables. La question se pose alors de savoir qui définit ces éléments et leur valeur, et sur quelle base.

La dimension utilisateur se base sur les besoins de la demande pour définir la qualité. L'industrie recherche des produits qui satisfassent au mieux les besoins des utilisateurs. La quatrième dimension proposée par Garvin (1984) est la valeur. Elle

cherche à obtenir un bon rapport coût-utilité. Pour déterminer le meilleur rapport coût-utilité, les producteurs doivent connaître précisément les souhaits de leurs clients. La question directrice est la suivante: combien le consommateur est-il prêt à payer pour une certaine plus-value? La dimension valeur illustre bien le flou des limites entre les différentes définitions. Du point de vue du producteur, la dimension valeur peut être expliquée de façon rationnelle: en effet, il va produire ce qui lui coûte le moins en lui rapportant le plus. Cette logique s'applique aussi du côté des consommateurs: ils choisissent le produit qui correspond le mieux à leurs besoins, au prix le plus bas. Ces besoins varient cependant fortement d'un consommateur à l'autre. Tous les produits n'ont pas la même valeur ou, le cas échéant, ne satisfont pas autant de besoins.

Par qualité liée à la production, il faut entendre le respect de paramètres définis au préalable (budget, respect de diverses normes, précision, etc.).

mal (**Tab. 7**). Le domaine économique et social connaît une forte augmentation de la productivité du travail et, pourtant, les revenus réels (corrégés de l'inflation) dans l'agriculture ont baissé.

L'agriculture suisse est aujourd'hui active dans son domaine de base, la production de denrées alimentaires, et ce à haut niveau par rapport aux autres pays, et elle se fixe des objectifs ambitieux. Dans ce processus, elle se rapproche d'un niveau optimal, ce qui se traduit par des progrès moins importants pour des moyens financiers identiques. Autrement dit: plus elle se rapproche du niveau optimal, plus les coûts marginaux sont élevés. Au niveau optimal, ils correspondent à l'utilité marginale. Le progrès technique, la

sélection et d'autres avancées permettent cependant encore une meilleure optimisation.

B 5 COÛTS ET FINANCEMENT

Comme expliqué précédemment, le soutien des externalités positives ou des biens publics, et la prévention d'externalités négatives ne sont pas finançables, ou que de façon très limitée, par la vente des denrées alimentaires et des matières premières agricoles. C'est là qu'intervient l'Etat avec les paiements directs et les mesures de protection douanière. Sans ce soutien, la mise à

disposition de prestations publiques se révélerait très déficitaire d'un point de vue économique. L'Etat doit s'assurer que le mandat constitutionnel est rempli et met pour cela en œuvre des mesures de soutien adaptées à l'agriculture. Même si les prestations en soi sont incontestées (voir à ce propos les études citées), les fonds publics dévolus à l'agriculture et à la protection douanière font toujours l'objet de discussions et de critiques.

Selon l'étude de l'Université de St-Gall sur les attentes de la population suisse envers l'agriculture, 41,7% des personnes interrogées considèrent que le soutien actuel est adapté, 35% pensent que l'agriculture reçoit trop d'aides et 20% sont d'avis que les paysans devraient être plus soutenus. Ces

Tableau 7: Evolution des objectifs pour l'agriculture.

Domaine cible	Aspect	Unité	1990/92	2006/08	Source
Approvisionnement	Production brute	TJ	22000	23400	USP
Ressources naturelles / écologie	Efficiencé du phosphore	%	22%	56%	OFAG
	Efficiencé de l'azote	%	22%	28%	OFAG
	Emissions d'ammoniac	1000 t NH ₃ par an	67	60	OFAG
	Surfaces de compensation écologiqué ¹⁾	1000 ha	44 ^{a)}	121	OFAG
	Part des surfaces avec gestion respectueuse de l'environnement ²⁾	% de la SAU	29% ^{a)}	98%	OFAG
	Surfaces selon OQE: qualité biologique et/ou mise en réseau	1000 ha	– ^{b)}	56	OFAG
Bien-être animal	Participation aux programmes SRPA	% UGB en SRPA	9% ^{a)}	72%	OFAG
	Participation aux programmes SST	% UGB en SS	11% ^{a)}	42%	OFAG
Economie	Indice de la productivité du travail (définition Eurostat, partial agricultural labour productivity) (1990~92=100)	Indice (1990–92=100)	100	125	CEA, OFS
	Indicateur renouvellement du capital ³⁾	Années	29	30	CEA, OFS
Social	Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (nominale)	CHF/UTAF	37448	38571	ART
	Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale à prix constants (déflaté, 1990=100)	CHF/UTAF	36020	31174	ART, OFS

1) sans les arbres fruitiers haute-tige; avant 1999, seulement les surfaces de compensation écologiqué donnant droit à des contributions

2) de 1993 à 1998: PI+Bio; dès 1999: PER

3) [renouvellement du capital] = [capital disponible] / [investissements bruts en capital à prix constants]

a) séries chronologiques de 1993–1995 à 2006–2008

b) programme depuis 2002

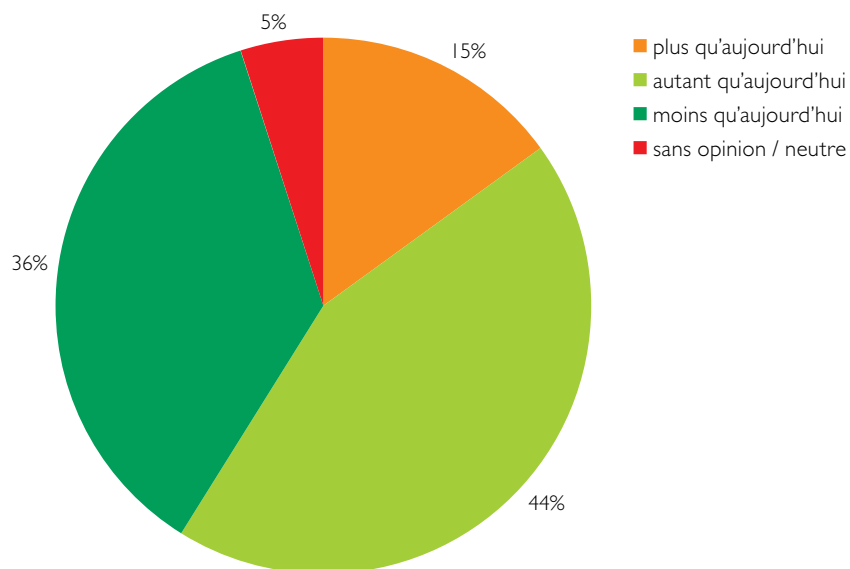
c) séries chronologiques de 1996–1998 à 2006–2008





Figure 10: Dans quelle mesure la Confédération doit-elle soutenir l'agriculture?

Source: Perspective Suisse, Sondage 2008.

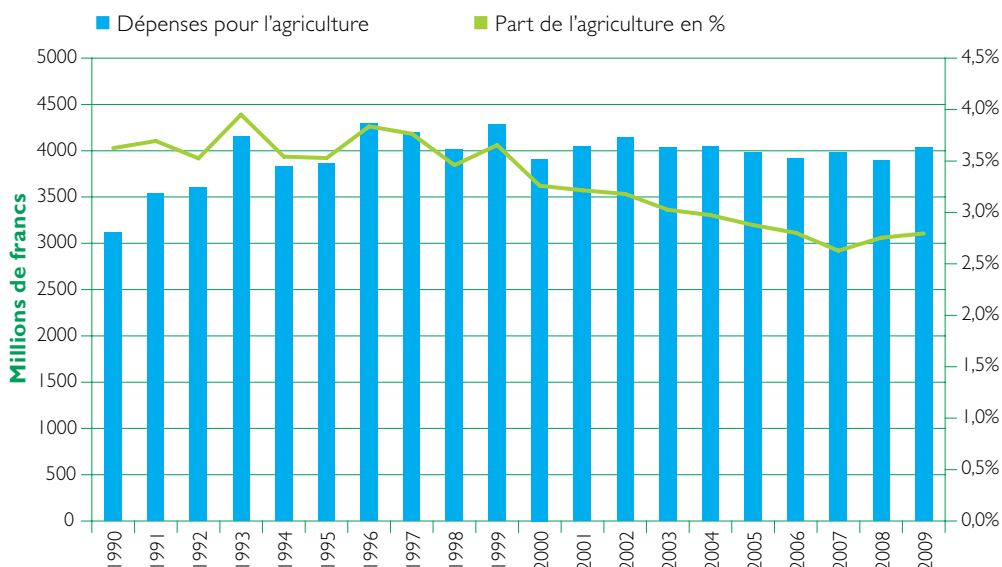


chiffres sont confirmés par un sondage de Perspective Suisse⁵, qui présentait des résultats similaires en 2008 (**Fig. 10**).

Le sondage permet de constater que finalement, malgré les critiques médiatiques et les discussions politiques, la majorité de la population suisse valide le niveau de soutien et la politique agricole actuels. En outre, les dépenses pour l'agriculture ne cessent de baisser. Après une augmentation des paiements durant les premières années des réformes agricoles, la part des dépenses publiques dévolue à l'agriculture diminue depuis l'an 2000, et ce, alors que les dépenses de la Confédération, des cantons et des communes ne cessent d'augmenter. La part des dépenses pour l'agriculture a longtemps oscillé entre 3,6% et 4% des dépenses totales. Ce pourcentage est passé sous la barre de 3% en 2004 et s'est établi à 2,8% en 2009 (**Fig. 11**).

Figure 11: Les dépenses annuelles pour l'agriculture (en millions de francs) et leur part dans les dépenses totales de la Confédération, des cantons et des communes (en %).

Source: Administration fédérale des finances AFF, 2011.



Une analyse de l'OFAG⁶ indique que les dépenses totales de la Suisse pour les denrées alimentaires s'élèvent à 33,2 milliards de francs. 5,9 milliards de francs sont à mettre au compte de la production primaire suisse, tandis que les produits importés coûtent 8,3 milliards de francs. La marge du commerce et de l'industrie de transformation en Suisse complète l'addition avec 18,9 milliards de francs. Aux 5,9 milliards que les ménages allouent aux produits agricoles viennent s'ajouter 3,4 milliards de francs que la Confédération octroie aux exploitations agricoles sous la forme de paiements directs et d'autres aides.

⁵ Perspective Suisse, Sondage 2008

⁶ Documentation pour la procédure de consultation sur la PA 14-17

L'ÉTIVAZ: LA PLUS-VALUE COMME TRADITION FAMILLE HENRI-DANIEL ET AIMÉE RAYNAUD

Henri-Daniel Raynaud est président de la Coopérative de l'Étivaz. Avec sa femme, ils exploitent un domaine agricole de 27 hectares de surface agricole utile à Château-d'Œx. A partir du mois de mai jusqu'en octobre, il est à l'alpage avec environ 50 vaches. Il y fabrique plus de 12 000 tonnes de fromage l'Étivaz. Pour Henri-Daniel et sa famille, la fabrication de fromage n'est pas uniquement un gagne-pain, c'est avant tout une tradition et un savoir-faire, c'est un art de vivre. Il confie que du côté de son père, cela fait cinq générations que l'on fabrique du fromage d'alpage, du côté de sa mère ça remonte encore plus loin, dix générations peut-être! Et son fils a déjà dit qu'au terme de son apprentissage d'agriculteur, il souhaiterait pouvoir s'occuper de l'alpage.

Depuis 1999, le fromage «l'Étivaz» est enregistré comme appellation d'origine contrôlée (AOC). Il s'agissait alors du premier fromage qui bénéficiait de ce label en Suisse. Depuis, beaucoup d'autres lui ont emboîté le pas⁷. Pour répondre aux exigences d'une AOC, un cahier des charges doit être mis en place. Cela permet de garantir les spécificités et la qualité du produit protégé. Pour l'Étivaz, la zone de production et de transformation comprend les chalets d'alpage de certaines communes des Alpes vaudoises situés entre 1000m et 2000m d'altitude. La fabrication doit se faire au feu de bois. Les fromages doivent ensuite être affinés dans la cave de la coopérative. Toutes ces exigences entraînent des coûts supplémentaires en matière de travail et de matériel, car toutes les exploitations sont tenues de transformer elles-mêmes, ce qui rend une économie d'échelle pratiquement impossible. Par ailleurs, les producteurs restent propriétaires de leurs fromages durant les premiers mois

de l'affinage à la cave. En conséquence, si la qualité se révèle insuffisante, ce sont eux qui en assumeront les conséquences.

Ces efforts et ces restrictions conduisent à une plus-value certaine. L'Étivaz connaît un vrai succès commercial. Environ 40% de la production est exportée, principalement en France, alors que les producteurs bénéficient d'un prix du lait moyen excédant 1 franc le kilo. En effet, les consommateurs sont prêts à payer plus pour un produit traditionnel, du terroir et de qualité, explique Christophe Magne, directeur de la coopérative: «En mangeant un morceau de l'Étivaz, c'est un bout de la nature et des paysages des Alpes vaudoises que l'on déguste.» Cependant, il n'est pas toujours aisé de réaliser la plus-value nécessaire pour couvrir les coûts de production supplémentaires. Le pouvoir d'achat des consommateurs joue un rôle important, et la concurrence est vive sur le marché des fromages. Par ailleurs, le franc suisse fort pose un réel problème pour l'exportation. Les efforts dans le marketing et la communication doivent, ainsi, perpétuellement être renouvelés. L'Étivaz est un produit artisanal de niche qu'il faut faire connaître et qui doit pouvoir se démarquer d'un fromage industriel meilleur marché, sans quoi son avenir serait compromis.

Toute la région tire profit de cette situation. La Coopérative de l'Étivaz engage 15 collaborateurs et offre du travail dans une région décentralisée. La plus-value générée par la vente du fromage est, en grande partie, réinvestie directement dans la région par les paysans, ce qui profite largement aux autres secteurs économiques. Les alpages sont entretenus et exploités de telle sorte que le paysage cultivé reste ouvert et que la forêt n'avance pas. C'est essentiel, car le paysage est sans doute le principal atout touristique

de la région. Mais, en définitive, pour Henri-Daniel Raynaud, le plus important c'est de conserver la motivation pour perpétuer la tradition et le savoir-faire liés à la fabrication de l'Étivaz. Pour que les jeunes choisissent la vie à l'alpage, il est nécessaire qu'ils puissent réaliser, grâce à la vente de leur fromage, un revenu correct qui leur permette de vivre convenablement avec leur famille.



Famille Henri-Daniel et Aimée Raynaud.



Avec l'Étivaz AOC, les exploitants vendent leur lait 1 franc le litre.

B 6 UNE PLUS-VALUE OPTIMALE

Les famille paysannes font partie intégrante d'un système économique global et travaillent avec différentes parties prenantes. L'USP a interrogé les principaux partenaires de l'agriculture pour savoir où ils situent la plus grande plus-value de l'agriculture suisse et comment ils conçoivent son financement et l'évolution de la politique agricole.

Selon vous, combien de plus-value et sous quelle forme l'agriculture suisse doit-elle livrer?

Protection suisse des animaux PSA	La «plus-value» que nous demandons aux paysans, c'est tout d'abord le bien-être animal. Mais aussi, bien sûr, la protection de l'environnement et un approvisionnement sûr en denrées alimentaires de qualité. En matière de bien-être animal, de nombreuses exploitations sont déjà bien situées par rapport à l'étranger. Les exploitations suisses qui ne sont pas dans ce cas doivent maintenant rattraper leur retard, car aujourd'hui, près de 10 millions d'animaux de rente ne bénéficient pas d'installations conformes au SST ni aux SRPA.
Pro Natura	L'agriculture suisse est la branche économique la plus gourmande en surface de Suisse. La plus-value doit résider dans une production adaptée au territoire, qui propose à la population des denrées alimentaires saines, produites dans des conditions écologiques. Ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui. Plusieurs points de la législation environnementale ne sont pas respectés. La biodiversité est faible sur une grande partie des SAU. Voilà pourquoi la plus-value est trop faible à l'heure actuelle.
Suisse Tourisme	Le tourisme rural séduit notamment par la qualité des paysages et leur accessibilité. Dans la gastronomie, les touristes sont demandeurs de produits agricoles régionaux issus d'une production durable. Cela vient «tout naturellement» renforcer le positionnement de la Suisse comme un pays touristique. L'aspect «rencontre avec la population» et le besoin de découvrir des us et coutumes du cru enrichissent le séjour des touristes en Suisse. Une plus-value est donc souhaitée dans ce domaine.
Stiftung für Konsumentenschutz (Suisse alémanique)	L'agriculture suisse est déjà bien soutenue et même portée par l'Etat, mais aussi par les consommateurs. A long terme, ce soutien ne sera maintenu que si l'agriculture apporte une plus-value plus importante et plus facilement mesurable. La plus-value des produits suisses, en termes de qualité, de prestations écologiques, de proximité et de bien-être animal, s'avère essentielle et décisive pour que les consommateurs optent pour des produits suisses. La protection et l'entretien du paysage sont également deux aspects toujours plus importants de l'agriculture qui doivent être pris en compte de façon adaptée.
Coop	En Suisse, les consommateurs attendent un standard supérieur, qu'il s'agisse de bien-être animal ou d'écologie. Les prescriptions de l'Etat et les labels privés en font une réalité. La plus-value n'est pas une valeur statique, et elle évolue constamment. Celle d'il y a 20 ans n'a donc plus aucune réalité aujourd'hui. Ce qui importe surtout, c'est que la plus-value soit mesurable et qu'elle soit contrôlée par un service neutre.
Industrie Migros	L'agriculture suisse doit fournir des produits et des matières premières de bonne qualité au prix le plus compétitif possible. En matière de bien-être animal et d'écologie, la production doit satisfaire aux exigences légales et parfois à celles de labels privés. Pour ce faire, de nombreuses plus-values sont exigées: proximité, bien-être des animaux, production biologique ou intégrée, biodiversité, etc. L'agriculture suisse doit s'efforcer d'innover continuellement, au niveau des techniques de production et des produits. Elle pourra ainsi s'adapter aux exigences toujours renouvelées des acheteurs et des consommateurs.
GastroSuisse	Seul le consommateur peut décider si l'agriculture devrait fournir une plus-value, et si oui laquelle. Il doit avoir la possibilité de choisir librement entre des produits avec et sans plus-value.
economiesuisse	L'agriculture suisse doit fournir une plus-value à la société à hauteur de ce que cette même société exige de l'agriculture en termes de prestations supplémentaires non marchandes. Cette plus-value correspond au fait d'atteindre les objectifs constitutionnels qui ne sont pas dédommagés sur le marché. L'agriculture doit cependant fournir ces prestations aussi efficacement que possible. Il faut pour cela réussir à déterminer le coût réel d'une prestation. Le montant du dédommagement se base sur la capacité de l'agriculture à fournir les prestations à la collectivité pour un coût le plus faible possible.



Qui doit prendre en charge les coûts supplémentaires?

Protection suisse des animaux PSA	Respecter le bien-être animal peut aider à réduire les coûts (p.ex. stabulation libre des vaches, santé des animaux), mais cela peut aussi entraîner des frais supplémentaires, selon la catégorie d'animaux, le mode d'élevage, etc. Une partie des coûts supplémentaires est, aujourd'hui déjà, prise en charge par des consommateurs responsables qui paient plus cher des produits labellisés. En Suisse chaque année, on vend pour près de deux milliards de francs de viande et d'œufs produits sous label. Une petite partie est financée par les contribuables (programmes d'encouragement SST, SRPA, 220 millions de francs au total en 2009). Les paysans contribuent à réduire ces frais par le progrès technique et biologique, la rationalisation, etc.
Pro Natura	Avec les paiements directs, la Confédération contribue généreusement à la plus-value à fournir. Malheureusement, ces paiements directs ne produisent pas l'effet escompté en matière d'écologie. C'est pourquoi Pro Natura soutient un développement du système de paiements directs qui met l'accent sur une véritable rémunération des prestations.
Suisse Tourisme	Pour nous, le rôle de «paysagiste» de l'agriculture doit être indemnisé par les paiements directs. Les produits agricoles correspondants doivent être accessibles aux prix du marché afin de permettre aux hôteliers et aux restaurateurs d'être concurrentiels au niveau international.
Stiftung für Konsumentenschutz (Suisse alémanique)	L'origine suisse ou même régionale influence véritablement et de façon positive l'achat d'un produit. Les consommateurs sont prêts à payer plus cher des produits suisses. Mais seulement si l'origine suisse du produit est liée de façon crédible à une agriculture écologique qui renonce au génie génétique et qui encourage la diversité des espèces. L'Etat soutient déjà l'agriculture à hauteur de 2,8 milliards de francs de paiements directs. La politique doit diriger l'aide apportée aux agriculteurs de façon à soutenir davantage les prestations écologiques additionnelles et l'entretien du paysage.
Coop	En principe, la plus grande partie possible de la plus-value devrait être indemnisée sur le marché. Ce sont la demande et les efforts de marketing pour toutes les prestations dépassant les standards et qui sont couvertes par des labels privés qui s'avèrent déterminants dans cette optique. Les paiements directs de l'Etat, par contre, indemnisent les prestations économiques générales demandées par la législation dans les domaines de la protection de l'environnement et des animaux, ainsi que de l'entretien du paysage rural. Ce système a fait ses preuves et devrait continuer d'être appliqué. L'augmentation du tourisme d'achat transfrontalier indique que les consommateurs ne sont prêts à payer plus cher que dans une certaine limite. De ce fait, il est important qu'il existe une contre-valeur tangible et compréhensible, tant du point de vue des consommateurs que de celui des contribuables.
Industrie Migros	L'agriculture doit prendre en charge les coûts supplémentaires résultant de structures non compétitives. Cela conduit à une adaptation des structures, permettant à l'agriculture de devenir plus compétitive. Les coûts supplémentaires résultant des prix plus élevés en Suisse ou des réglementations plus strictes sont actuellement déjà pris en charge par les consommateurs et les contribuables. De plus en plus cependant, ceux-ci n'acceptent de payer plus cher que pour des prestations supplémentaires qu'ils comprennent.
GastroSuisse	Ceux qui souhaitent des prestations supplémentaires doivent y subvenir seuls. Par conséquent, le consommateur doit assumer seul les coûts supplémentaires. La condition pour ce faire est cependant qu'il ait du choix dans les rayons, et que le consommateur puisse choisir les produits avec une utilité supplémentaire (= coût supplémentaire) ou sans utilité supplémentaire (= pas de coût supplémentaire).
economiesuisse	L'agriculture doit être indemnisée pour les prestations qu'elle fournit pour atteindre les objectifs constitutionnels. Le contribuable décide quelles sont les prestations qu'il exige de l'agriculture et doit contribuer aux paiements directs en conséquence. Il indemnise ainsi les prestations de l'agriculture pour la collectivité, prestations que l'agriculture fournit aussi efficacement qu'elle le peut. Le consommateur, quant à lui, n'est concerné que par le produit qu'il achète et ne doit être forcé à rien par la protection douanière.



DINDES À L'ENGRAS: MANGER DE LA VIANDE SANS MAUVAISE CONSCIENCE VISITE CHEZ PRISCA ET CLAU ULLMANN À ESCHENZ (TG)

L'exploitation de Prisca et de Claus Ullmann est située à 540 m d'altitude, dans une région à prédominance agricole qui sert de zone de détente à proximité de Frauenfeld. Ce coin de pays, où le Rhin sort du lac inférieur de Constance, est très apprécié des promeneurs et des cyclistes.

Dans son exploitation, la famille Ullmann produit de la viande de dinde pour l'entreprise

Frifag Märwil AG. Sa halle d'engraissement de 1000 m² peut accueillir 3800 animaux. En Suisse, les exploitations sont limitées à 4500 dindes, une norme d'ailleurs unique au monde. Les dispositions suisses sur la protection des animaux prescrivent l'élevage à la lumière naturelle et limitent l'éclairage à 16 heures par jour. La famille Ullmann gère sa production selon le système de stabulation particulièrement respectueux des animaux (SST) et les sorties régulières en plein air d'animaux de rente (SRPA). Le SST requiert une aire couverte représentant au moins 20% de la surface totale. Pour les SRPA, le pré doit faire au moins deux fois la taille de l'étable. L'exploitation Ullmann dépasse ces critères minimaux de 25%.

La Suisse ne compte que 18 élevages de viande de dinde. 90% de la consommation suisse est importée, pour l'essentiel du Brésil, de Hongrie et d'Allemagne. Le Brésil ne connaît pas d'effectifs maximums ni des dispositions comparables en matière de protection des animaux. Les bêtes peuvent y être nourries avec du soja génétiquement modifié, les halles d'élevages n'ont souvent pas de fenêtres, et le temps de transport n'est pas limité.

Outre les dindes à l'engrais, la famille Ullmann produit de la viande pour la marque Natura-Beef, distribué par toutes les filiales Coop. Cette viande provient de veau d'élevage allaitant. Les veaux restent à l'étable et au pâturage avec leur mère. Le programme impose l'élevage en plein air avec pâture en été et sorties en hiver. Les veaux sont abattus dès le sevrage, à 10 mois.

Claus Ullmann utilise les grandes quantités de fumier provenant de la production animale comme engrais pour ses cultures, notamment pour la betterave sucrière et le maïs. Il produit aussi du blé IP-Suisse et de l'orge hybride (cf. «Visite chez Magdalena et Michael Schneider», p. 43). L'exploitation remplit les exigences des prestations écologiques requises (PER), ce qui est impératif pour toucher les paiements directs. Les PER exigent, par exemple, un bilan de fumure équilibré. L'élevage produit cependant plus d'éléments nutritifs que les cultures ne peuvent en absorber. Une partie du fumier est ainsi distribuée à une dizaine d'exploitants possédant moins de bétail et qui ont besoin de plus d'éléments nutritifs.

Claus Ullmann ne s'engage pas uniquement pour un élevage respectueux de l'animal; la biodiversité est aussi l'un des sujets qui lui tiennent à cœur. Il est convaincu qu'une exploitation intensive peut contribuer à la biodiversité. Cela n'est pas contradictoire, il s'agit juste d'assurer une utilisation correcte au bon endroit. Quelques 100 arbres à haute tige sont ainsi plantés sur l'exploitation. Avec les haies et les prairies extensives, ils font partie d'un projet de mise en réseau qui suit l'Ordonnance sur la qualité écologique. La qualité et la mise en réseau de ces éléments écologiques sont essentielles pour atteindre l'effet de diffusion souhaité. Les surfaces écologiques représentent environ 27% de l'exploitation des Ullmann. Les PER n'en requièrent que 7%.



Les Ullmann travaillent dans la halle d'engraissement.



L'exploitation de la famille Ullmann se trouve dans une zone de détente très appréciée.



Votre organisation profite-elle particulièrement de certaines prestations de l'agriculture?

Protection suisse des animaux PSA	Ce sont les animaux que nous défendons qui profitent de l'évolution de la pensée du monde agricole quant à l'élevage respectueux. Nous sommes d'avis que, pour protéger les animaux, il faut des éleveurs sensibilisés, motivés et compétents, qui peuvent prendre le temps de s'occuper de leurs bêtes.
Pro Natura	Pro Natura assure une étroite collaboration avec de nombreux agriculteurs pour entretenir les zones protégées de Pro Natura. Cette collaboration a fait ses preuves depuis des décennies. Les paysans et paysannes fournissent un précieux travail en faveur de la biodiversité en utilisant ces surfaces de façon adaptée au territoire.
Suisse Tourisme	Ces points ont en grande partie déjà été abordés dans la première question. Pour compléter, nous pouvons mentionner que dans les domaines des sports d'hiver, notamment, le personnel agricole peut travailler aux remontées mécaniques.
Stiftung für Konsumentenschutz (Suisse alémanique)	La Stiftung für Konsumentenschutz ne profite pas directement des prestations de l'agriculture. Pourtant, elle s'engage pour une agriculture écologique et orientée vers les besoins et espère que toute l'agriculture, et pas seulement les productions extenso ou bio, va se diriger de façon toujours plus marquée dans cette direction.
Coop	L'agriculture biologique et celle de montagne jouissent d'une très bonne image auprès de la population. L'accueil favorable réservé à l'agriculture contribue à l'image de marque des produits suisses. Le commerce de détail en profite au même titre que le reste de la chaîne de création de valeur.
Industrie Migros	Nous apprécions la qualité des matières premières fournies par l'agriculture suisse. Nous pouvons conclure des contrats de livraison de longue durée avec beaucoup de producteurs ou d'organisations de producteurs. De plus, avec les producteurs, nous pouvons mettre de nouveaux produits sur le marché. Nous souhaitons saluer en particulier la collaboration avec les paysans dans le domaine des labels. La collaboration avec IP-Suisse, par exemple, fonctionne très bien. Nous pouvons vendre les prestations additionnelles des producteurs IP-Suisse avec notre label TerraSuisse.
GastroSuisse	Voir la première question.
economiesuisse	L'association ne profite pas spécialement des prestations de l'agriculture.





**Dans quelle direction l'agriculture suisse doit-elle se développer?
Dans l'idéal, comment vous représentez-vous la chose?**

Protection suisse des animaux PSA	<p>La protection suisse des animaux PSA est guidée par deux idées de base:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pour protéger les animaux, elle demande à la Suisse de généraliser l'élevage en plein air (100% SRPA). 2. Le lait, la viande et les œufs qui peuvent être produits en Suisse dans des conditions respectueuses de l'environnement et du bien-être animal devraient être produits sur place dans l'intérêt de toute la population (consommateurs, économie, agriculteurs).
Pro Natura	<p>L'agriculture suisse doit jouer un rôle de précurseur dans le domaine de l'écologie. Les produits suisses doivent provenir de terres cultivables avec une grande biodiversité et exploitées dans le respect de l'environnement.</p>
Suisse Tourisme	<p>Dans les régions alpines et préalpines, les prestations fournies et la vente des produits de l'agriculture doivent être mises au diapason avec les objectifs de développement régional (concentration sur le tourisme et l'agriculture). Dans ce contexte, il faut développer les produits agricoles marchands et destinés aux touristes (p.ex. agriturismo) et les vendre en utilisant le tourisme. Il faudrait aussi collaborer plus étroitement pour la vente de produits agricoles suisses et celle de produits touristiques.</p>
Stiftung für Konsumentenschutz (Suisse alémanique)	<p>Voici notre idée d'une agriculture parfaite: l'agriculture suisse produit dans le respect de l'écologie, de façon durable et en fonction des besoins des consommateurs suisses. Elle innove, fait preuve d'esprit d'entreprise et utilise les niches commerciales. Grâce à ces critères de qualité, elle se démarque de la concurrence étrangère et parvient à convaincre les consommateurs. De plus, elle communique encore plus avec la population et reste ouverte à de nouveaux défis.</p>
Coop	<p>En tant que partenaire de l'agriculture, nous attendons d'une part un renforcement de la compétitivité par rapport à l'étranger et, d'autre part, aussi le développement de prestations économiques générales. Avec les paiements directs ciblés selon la PA 2014–2017, les deux objectifs peuvent être combinés à long terme. Le potentiel de gains d'efficacité demeure important dans l'agriculture, que ce soit par l'amélioration des structures ou par la collaboration interentreprises. La transformation et le commerce permettent de valoriser les produits agricoles. La dépendance réciproque dans les chaînes de création de valeur exige aussi de l'agriculture qu'elle fasse preuve d'un plus grand esprit d'entreprise.</p>
Industrie Migros	<p>Industrie Migros aimerait une agriculture compétitive, qui tient compte des aspects actuels en matière d'écologie et d'élevage. Selon nous, les producteurs IP-Suisse prouvent que c'est possible. Pour que l'agriculture suisse puisse répondre à long terme à nos besoins en matières premières, nous voudrions qu'elle soit concurrentielle et forte. Pour cela, il faut notamment qu'elle adopte une attitude positive et offensive face à l'ouverture inévitable du marché et les changements qui en découleront, et qu'elle avance en s'appuyant sur ses points forts. L'isolation n'est pas porteuse d'avenir, ni pour l'agriculture ni pour Industrie Migros.</p>
GastroSuisse	<p>GastroSuisse salue une agriculture efficace et compétitive dans le domaine clé de la production de produits alimentaires, et qui se concentre exclusivement sur son domaine de spécialité. Nous ne cautionnons pas la tendance actuelle qui consiste à exercer des activités accessoires.</p>
economiesuisse	<p>L'agriculture augmente fortement sa compétitivité et s'adapte au marché. Elle crée des produits de grande qualité et renonce à la protection douanière. Elle est en mesure de vendre ses produits de qualité en Suisse et à l'étranger. L'agriculture fournit des prestations efficaces à la collectivité, comme le veut la législation.</p>



Les besoins vis-à-vis de l'agriculture et les attentes qui y sont liées varient beaucoup selon le point de vue. Cela illustre clairement le dilemme des familles paysannes. L'économie, l'industrie ou la restauration demandent une production concurrentielle et compétitive au niveau international. Les milieux de la protection de la nature et des animaux encouragent les pratiques respectueuses de l'écologie et du bien-être animal, ce qui augmente cependant les coûts de la production et va donc à l'encontre des intérêts mentionnées précédemment. economiesuisse, GastroSuisse ou Migros voient d'un mauvais œil la protection douanière qui fait augmenter les coûts des importations pour protéger la production nationale. Ils espèrent que la disparition de ces entraves au commerce leur donnera accès à des matières premières moins chères. S'ils n'avaient plus de limites à l'importation, ils n'achèteraient sans doute plus de matières premières en Suisse. Nous vivons dans un petit pays, nos surfaces agricoles sont restreintes, la topographie limite la production, et les coûts de production sont importants dans un contexte économique caractérisé notamment par des salaires élevés. Les exigences légales de base, comme décrit dans l'encadré à la page 30, viennent encore s'ajouter à cette situation. En cas de suppression des mesures de protection douanière, le niveau des prix suisses baissera de façon drastique mais, du fait des coûts de production plus élevés, il restera supérieur à ceux de l'étranger. Ce sont les mêmes acteurs qui demandent d'ailleurs que des produits ne contenant pas de matières premières suisses puissent arborer la croix suisse, car pour eux, il suffit que la transformation soit réalisée en Suisse! S'il n'existe aucune possibilité de régulation sur le marché et que les matières premières peuvent

être achetées sans limite chez le fournisseur le moins cher de la planète, qu'advendra-t-il de l'intérêt pour les produits agricoles nationaux, bien plus chers? Le consommateur est lui aussi confronté au dilemme, comme le montrent les déclarations de la Fondation Stiftung für Konsumentenschutz ou de Coop. D'après les sondages, il souhaite certes une production aussi écologique et respectueuse des animaux que possible, mais en payant de moins en moins cher ou le moins cher possible. La majorité veut le beurre et l'argent du beurre, d'autres seulement l'un ou l'autre.

B 7 CONCLUSION

Les attentes vis-à-vis du secteur agricole sont nombreuses et aussi très hétérogènes. L'agriculture ne fournit pas un produit standardisé et clairement défini. Chacun souhaite une plus-value particulière, qu'il s'agisse de qualité des produits, de bien-être des animaux, de protection de l'environnement ou encore d'entretien du paysage. Des compromis sont nécessaires, car il ne sera pas possible de donner une totale satisfaction à tous. Certaines exigences, comme par exemple une meilleure protection des animaux ou plus de compétitivité, ne peuvent être maximisées, et il faut alors les optimiser. Les conflits d'objectifs ne simplifient pas la situation. Le risque est grand de provoquer des déceptions et des frustrations. Il est par conséquent nécessaire de définir des priorités et d'élaborer des outils adaptés, afin de répondre au mieux à la majorité des attentes.

L'USP prévoit trois étapes pour optimiser la plus-value qu'apporte l'agriculture suisse aux acteurs et à la société:

1. Fixer des priorités en maintenant l'équilibre entre les différentes attentes.
2. Communiquer la plus-value fournie par l'agriculture.
3. Préserver les ressources indispensables à la création de cette plus-value.

Maintenir l'équilibre entre les différentes attentes

Même si les attentes divergent, la multifonctionnalité de l'agriculture n'est pas remise en question. Elle constitue un point central du pacte de société qui existe entre l'agriculture et la population suisse. Multifonctionnalité, durabilité et souveraineté doivent devenir les piliers de la politique agricole. Même si il existe parfois une certaine complémentarité entre ces notions, le plus souvent elles sont en opposition. Il est par exemple difficile d'augmenter la production tout en étendant les surfaces écologiques. Il est absolument impossible de satisfaire aux exigences toujours plus nombreuses en matière d'écologie et de protection des animaux, tout en devenant encore plus compétitif au niveau international. Des différences existent par conséquent pour la pondération et l'évolution future de ces diverses fonctions. Il en va de même pour la question du financement. Quelle que soit la plus-value, elle a un prix. Le consommateur en paie une partie lorsqu'il fait ses courses, en donnant plus pour la meilleure qualité (intrinsèque ou extrinsèque) des produits suisses ou en choisissant un label d'un prix plus élevé. Mais quelle est la limite? Sachant que le consommateur ne consacre aujourd'hui plus que 7% de ses dépenses à la nourriture, elle est sans doute plus élevée que ce que la discussion de plus en plus animée sur les prix laisse à penser. Le potentiel d'économie s'avère nettement plus important dans les autres catégories du budget des ménages.





Jusqu'à quel niveau de prix l'industrie et la restauration peuvent-elles aller? Sans doute plus ce qu'elles veulent bien admettre, du moins c'est l'avis de l'USP. En effet, la part des matières premières agricoles dans le prix final du magasin ou du restaurant ne cesse de baisser. Le steak de porc dans une formule midi coûte 1.50 francs au restaurateur. Le gain est-il vraiment plus substantiel si le prix producteur descend à 1 franc seulement? C'est peu probable mais, pour le monde agricole, ces sommes sont essentielles.

Cependant, toutes les prestations ne sont pas commercialisables, et c'est là que les paiements directs entrent en jeu. Ils rémunèrent des prestations qui bénéficient à la collectivité, dont tout le monde profite, mais que personne ne souhaite à vrai dire financer directement.

Les objectifs de l'agriculture multifonctionnelle ont tous leur importance, mais ils s'excluent parfois les uns les autres. Certaines défaillances, identifiées dans des secteurs très variés, ne peuvent donc jamais être corrigées. Il faut définir des priorités et prendre conscience qu'il est impossible d'avoir le beurre et l'argent du beurre. En fonction des conflits d'objectifs potentiels, les améliorations dans un domaine doivent être analysées par rapport à l'évolution dans un autre.

Communiquer la plus-value fournie par l'agriculture

Dans une société toujours moins en contact avec les réalités de la production agricole, la communication est un instrument essentiel. Le monde agricole en a conscience, et les projets de marketing et de relations publiques pour rapprocher la ville et la campagne sont nombreux. La population peut ainsi visiter

les exploitations dans le cadre de différents projets comme le Brunch à la ferme du 1^{er} août, les Visites d'étables, l'École à la ferme ou le «hof-theater». Il est donc important de conserver, ou même de développer, la promotion des ventes de la Confédération.

La communication concerne aussi l'information sur les denrées alimentaires. L'USP demande un projet Swissness crédible, pour lequel seuls les produits contenant principalement des matières premières suisses sont autorisés à arborer la croix suisse. Il doit devenir un élément central de la stratégie de qualité, reconnu par tout le secteur agro-alimentaire. Pour ce faire, la Confédération joue un rôle important: elle fixe des conditions cadres obligatoires pour toute la chaîne de création de valeur et les applique, car elle a une fonction d'arbitre. L'étiquetage des produits alimentaires suisses doit permettre une création de valeur plus importante à tous les niveaux.

Préserver les ressources indispensables à la création de cette plus-value

Au niveau international, le défi qui s'annonce pour l'agriculture est énorme. Il faudra produire plus de denrées alimentaires, avec moins de ressources en sol, en eau, en énergie et en agents de production. Et ce avec des méthodes de production encore plus écologiques et tout en entretenant le paysage. Même si les Suisses pourront se procurer des denrées alimentaires plus longtemps que le reste de la population mondiale, le thème de l'approvisionnement en nourriture va revenir de plus en plus souvent dans les discussions. Les paysans peuvent également relever d'autres défis, par exemple en matière d'énergies renouvelables.

Le principe suivant s'applique: pas de plus-value sans production. Conserver une activité de production est donc la condition préalable pour pérenniser et optimiser la plus-value. Pour ce faire, il faut d'abord avoir le soutien de la population en tant que consommateurs et contribuables, ainsi que celui de la politique et la conscience de ce milieu qu'il ne sera pas possible de maximiser toutes ces exigences de manière similaire. Les conditions cadres en politique et sur le marché doivent être formulées en conséquence. D'un autre côté, les facteurs de production comme le sol ont besoin d'une protection spéciale. Outre ces ressources, qui sont indispensables pour obtenir une plus-value dans l'agriculture, il faut surtout des agriculteurs et des agricultrices. Ils dépendent d'un revenu qui doit leur permettre de se développer à long terme. Ces vingt dernières années, plus d'un paysan sur trois a abandonné son métier pour des raisons économiques. Le travail des agriculteurs actifs est aussi l'un des facteurs centraux pour la création de la plus-value. Si leurs revenus tombent sous le seuil du supportable, ils arrêteront de travailler, la forêt risque de reprendre ses droits sur de grandes surfaces, et la biodiversité en pâtira.

Le système des paiements directs et le développement prévu de celui-ci sont essentiels pour l'agriculture. Le nouveau système doit conserver les ressources naturelles et humaines nécessaires à la création à long terme d'une plus-value agricole. Autrement dit, la Suisse a besoin d'un modèle agricole durable, à savoir écologiquement supportable, socialement acceptable et économiquement viable. Soutenir les exploitations agricoles familiales est sans aucun doute le meilleur gage de durabilité.

DES CHIPS DE LA RÉGION VISITE CHEZ MAGDALENA ET MICHAEL SCHNEIDER À MATTSTETTEN (BE)

Magdalena et Michael Schneider habitent à Mattstetten, un village du Plateau de 600 âmes, près de Berne. Pour arrondir les fins de mois, Magdalena Schneider travaille à temps partiel hors de l'exploitation. Sur 30 hectares de surface agricole utile, 10 sont dévolus à la culture des pommes de terre. Elles sont destinées à part égale à la transformation en chips et à la vente comme pommes de terre fermes à la cuisson. La pomme de terre est une culture qui demande beaucoup de travail. La famille se charge de toutes les étapes, de la plantation à l'arrachage. Michael Schneider est l'un des 400 paysans qui fournit l'entreprise Zweifel Pomy Chips SA. Celle-ci transforme chaque année quelque 25 000 tonnes de pommes de terre, principalement d'origine suisse.

La production de l'exploitation Schneider ne fait pas partie d'un programme de label. Depuis 2010, les entreprises de commerce exigent toutefois la certification SwissGAP pour les pommes de terre. Il s'agit d'un standard de production créé sur la base du standard international GLOBALGAP, il garantit une bonne pratique agricole. Les prescriptions vont des aspects de technique culturale (choix des semences, fertilisation, produits phytosanitaires, etc.) aux tâches administratives (comptabilité de la production), en passant par les conditions de travail (installations sanitaires, santé des employés, etc.).

Les Schneider satisfont aussi aux prestations écologiques requises (PER), nécessaires pour percevoir les paiements directs. Les PER doivent garantir l'utilisation durable des ressources naturelles, et elles concernent notamment un recours ciblé aux produits

phytosanitaires, un travail adapté du sol et un assolement régulier. La pause d'un an entre deux années de production de pommes de terre permet de réduire la menace de parasites et de maladies et, par la même occasion, de diminuer de façon naturelle la quantité de pesticides nécessaire. Les consignes strictes concernant l'assolement constituent également une base essentielle pour la diversité du paysage. Le colza, le tournesol, les betteraves sucrières, les pommes de terre, les céréales ou les prairies s'alternent sur un espace restreint. Cela augmente les coûts pour les paysans, mais offre à la population un espace de loisirs agréable. Outre les pommes de terre, Michael Schneider cultive aussi du blé, du colza et des betteraves sucrières. Le blé panifiable est produit selon les directives IP-Suisse. Elles autorisent une utilisation unique d'herbicides, mais aucun produit de pulvérisation contre les maladies et les parasites. De plus, la surface est agrémentée d'éléments écologiques, comme des bandes florales. Un plus faible rendement fait augmenter les prix à la production.

L'exploitation compte d'autres branches de production, à savoir l'engraissement de porcs et de veaux, ainsi que l'exploitation de 23 hectares de forêt. Michael Schneider et six autres paysans ont fondé une communauté d'élevage de porcs. Le programme SRPA permet aux porcs de s'ébattre en plein air.

Sur la propriété de la famille Schneider se trouvent également 90 arbres fruitiers à haute tige, qui offrent aux oiseaux un lieu où nicher, ainsi que d'autres éléments paysagers tels que des haies ou des tas de bois. Cela contribue à la biodiversité et apporte

aussi un plus à cette zone de détente prisée par la population.

Michael Schneider est bien conscient des attentes de la population suisse envers l'agriculture. Pour lui, toute plus-value réalisée sur l'exploitation, que se soit par une revalorisation écologique ou une production de qualité ciblée, permet d'en améliorer son image, et il compte bien en profiter!



Michael Schneider pendant la récolte.



L'exploitation de la famille Schneider.







Impressum

46

COLLABORATION AU RAPPORT DE SITUATION

Editeur / Diffusion

Union Suisse des Paysans
Laurstrasse 10
5201 Brugg
Téléphone 056 462 51 11
Téléfax 056 441 53 48
www.sbv-usp.ch
info@sbv-usp.ch

Direction du projet

Département Economie,
politique et relations internationales
Martin Pidoux

Collaboration

Chantal Aeby Pürro
Martin Brugger
Nadine Degen
Francis Egger
Daniel Erdin
Silvano Giuliani
Nejna Gothuey
Christophe Hauser
Sandra Helfenstein
Lukas Kessler
Brigitte Meier
Delphine Niogret
Martin Pidoux
Beat Röösl
Hans Rüssli
Jeannine Schwaiger
Irene Vonlanthen
Ruedi Zweifel, Aviforum

Conception graphique

MACH Corporate & Werbung, 5401 Baden
Téléphone 056 204 01 20
www.machbaden.ch

Mise en pages

USP Administration

Traduction

USP Traduction

Révision

Korrektorat Wort & Schrift, 5400 Baden
Téléphone 056 221 77 53
www.wortschrift.ch

Prix

CHF 20.– par exemplaire
CHF 15.– dès 10 exemplaires
Prix hors TVA (2,5%) et frais d'envoi

Imprimerie

Binkert Druck AG
Baslerstrasse 15
5080 Laufenburg
Téléphone 062 869 79 79
www.binkert.ch

Imprimé sur papier certifié FSC
pour la gestion durable des forêts.

Neutre pour le Climat
www.climatepartner.com
XXXXXXXXXXXX



Photos

Andreas Pflugi (Photo de couverture)
agriculture.ch: Monika Toutsch-Gredig (p.4),
Günter Rahm (p.5), Nicolas Christe (p.6),
Werner Hüsler-Egli (p.7), Katja Amacher-
Fischer (p.8), Anni Egli (p.10), Pirre Remund
(p.11), Jörg Graber (p.12), Bernadette Ober-
holzer (p.13), Yvonne Bollhalder (p.14),
Robert Wenger (p.15), Susan Michel (p.16),
Giorgio Skory (p.17), Christian Bieri (p.18),
Markus Hartmann (p.19), Horst Kumpf (p.20),
Sakura Kanesaka (p.21), Heinz Schluep
(p.22), Susanne Gremminger (p.23), Klaus
Wäscher (p.24), Verena Oppliger (p.26),
Laurent Vacheron (p.27), Nadine Wildha-
ber (p.28), Nadine Margot (p.29), Thomas
Hutter (p.30), Roselyne Ponchel (p.31),
Carina Stricker (p.32), Tanja Barmettler-Birri
(p.33), Matthias Stettler (p.34), Peter Arn-
heiter (p.35), Beatrice Blaser Moser (p.36),
Andreas Moser (p.37), Ruth Schellenberg
(p.38), Edwin Hermans (p.39), Mélanie Cor-
dier (p.40), Hans Stühlinger (p.41), Katharina
Meyer (p.42), Gabi Schär (p.43), François
Maillefer (p.44), Christian Berner (p.45), Jsa-
belle Rüfenacht (p.46)

imprimé en
suisse

